

Étude de préfiguration d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale Sur le territoire du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras



Soutenu par



Étude réalisée en interne par Louise MABILAIS & Andréa INOSTROZA (Stagiaire EIT au PETR),
et par Stevan VELLETT (Consultant du bureau d'étude INDIGGO)

Sous la tutelle de Daphné KHALIFA (Directrice du PETR)



Sommaire

Sommaire	3
Table des illustrations	5
I. Préambule	6
II. Description de la structure	7
Historique	7
Structuration.....	8
Les missions du PETR	11
La mission	12
III. L'étude	13
1. Le concept d'Écologie Industrielle et Territoriale.....	13
1.1) L'Économie Circulaire	13
1.2) L'Écologie Industrielle et Territoriale	15
2. Contexte de l'étude	15
2.1) Objectif et structuration d'une démarche de préfiguration	15
2.2) Méthodologie	15
2.3) Présentation du territoire.....	18
3. Analyse des enjeux territoriaux	20
3.1) Enjeux de transition économique et transition écologique	20
3.2) Enjeux d'accessibilité.....	22
3.3) Enjeux de l'attractivité résidentielle.....	23
3.4) Enjeux de préservation des ressources	23
3.5) Enjeux liés à la saisonnalité	24
3.5) Enjeux d'indépendance	24
3.6) Conclusion	26
3. Analyse du tissu économique et entrepreneurial	27
4.1) Les entreprises.....	27
4.2) Le tissu associatif et initiatives EIT	30
4.3) Conclusion	31
4. Analyse du portage et des stratégies	32
5.1) L'implantation de l'EIT en France	32
5.2) Dispositions régionales.....	33
5.3) Schéma & programmes locaux.....	33

5.4) Conclusion	36
6. Analyse des acteurs structurants	37
6.1) Les acteurs	37
6.2) Conclusion	41
7. Synthèse et Matrice SWOT	42
8. Potentiels modèles	43
8.1) Contexte et enjeux d'une gouvernance et du modèle économique en EIT	43
8.2) Scénarii envisagés par PETR	44
8.2.1. Scénario 1	45
8.2.2. Scénario 2	47
8.3) Animation et méthodologie EIT.....	48
9. Programme d'actions et budget prévisionnel	49
9.1) Plan d'action	49
9.2) Calendrier associé.....	51
9.3) Budget associé	52
9.3.1 Scénario 1	52
9.3.2. Scénario 2	52
10. Conclusion	53
11. Suggestions.....	54
IV. Sensibilisation	56
Réalisation de Visuels, site internet et articles de communication	56
Animation de l'atelier de concertation du 22 juin.....	56
Rencontre réseau PRECI	56
Entretiens.....	57
Animation de l'atelier de détection 9 septembre	57
V. Annexes.....	58
1. Données de l'étude.....	58
Dispositions réglementaires.	58
Listes des zones d'activités	61
2. Visuels Réalisés et site internet	62
3. Presse et publications réseaux sociaux	65
4. Base de données des initiatives	67
5. Analyse des acteurs	71
6. Déroulé d'un entretien type	74
VI. Bibliographie	76

Table des illustrations

Figure 1 : Les élus siégeant au PETR	8
Figure 2 : Le bureau du PETR	9
Figure 3 : les élus référents du PETR	9
Figure 4 : Organigramme du PETR Juin 2022	10
Figure 5 : Schéma de principe de l'économie circulaire	13
Figure 6 : Diagramme de Gantt de l'étude	16
Figure 7 : Le territoire du PETR	18
Figure 9: Emissions totales de GES sur le PETR (teq CO ₂)	20
Figure 8: Emissions de GES sur le territoire par secteur	19
Figure 10 : Les exutoires du PETR	20
Figure 11: Gestion des déchets sur le PETR	21
Figure 12: Accessibilité du territoire du PETR	22
Figure 14: Réponses à un questionnaire sur l'EIT	29
Figure 15: Capture d'écran des mutualisations associatives possibles sur le territoire	30
Figure 16: Orientation stratégiques du projet de territoire du PETR	33
Figure 17: Schéma de gouvernance Scénario 1- phase 1. Figure 18: Modèle économique Scénario 1- Phase 1	45
Figure 19: Schéma de gouvernance scénario 1 - phase 2. Figure 20: Modèle économique scénario 1 - phase 2	46
Figure 21: Schéma de gouvernance du scénario 2 Figure 22: Modèle économique du scénario 2	47

I. Préambule

Le rapport présente l'étude de préfiguration du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras en Écologie industrielle et Territoriale mis en place par le PETR avec le soutien de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'ADEME.

À partir des enjeux territoriaux, de l'analyse du tissu économique, de l'analyse des acteurs, du contexte stratégique local et régional, cette étude montre qu'il est possible à certaine condition de faire de d'Écologie Industrielle et Territoriale sur le territoire.

Elle donne un certain nombre de points de vigilance, d'opportunités à saisir, et de forces du territoire sur lesquels s'appuyer.

Cette étude menée de mars à octobre 2022 propose un certain nombre de préconisations notamment sur les modes d'organisation possibles à long terme de l'animation de la démarche.

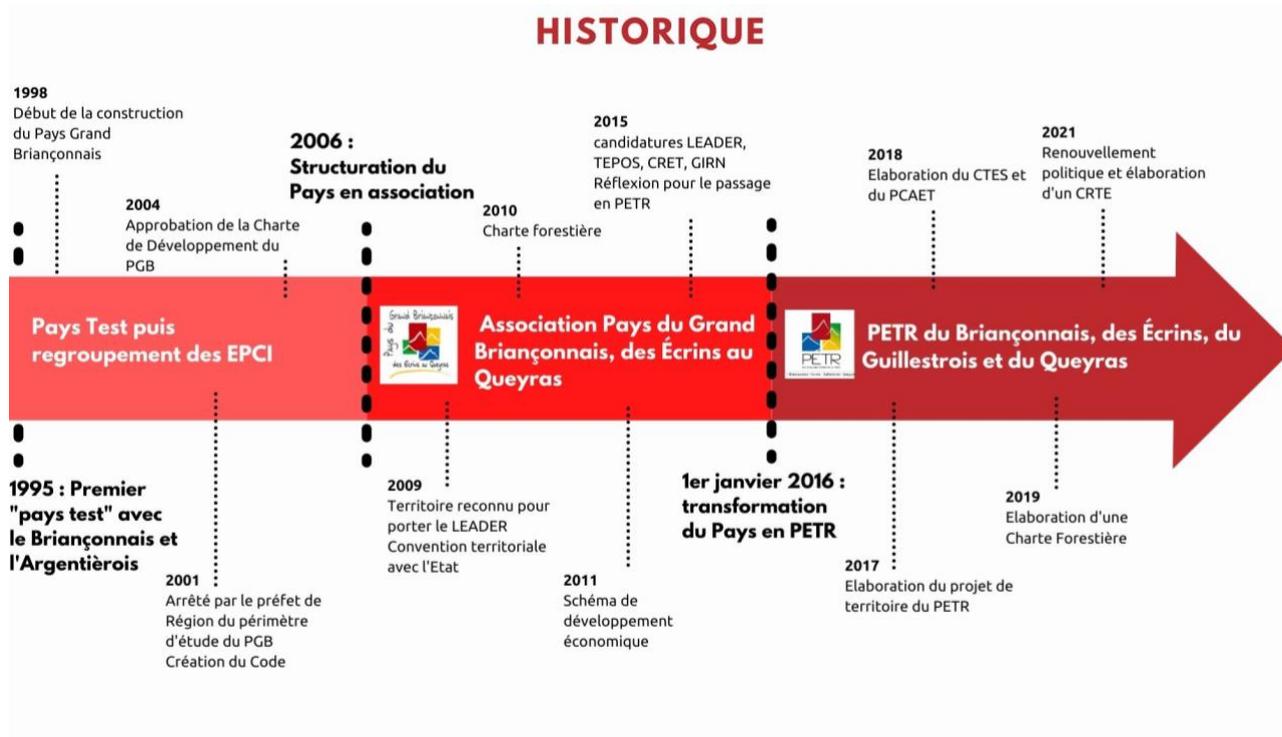
II. Description de la structure

Historique

Le PETR¹ est né en 2004 de la coopération entre les 4 intercommunalités du Briançonnais, du Pays des Écrins, du Guillestrois et de l'escarton du Queyras². En 2006, cette coopération devient une association de type « Pays ». Elle est dirigée et gérée par des élus des intercommunalités.

En 2016, avec la loi MAPTAM³ l'association du Pays du Grand Briançonnais des Écrins au Queyras devient un syndicat mixte fermé le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras.

Le territoire du PETR fut, du X^{IV}e au X^{VIII}e, le pays des Escartons. Les escartons étant un ensemble de territoires montagnards du Dauphiné au statut particulier puisque formés en républiques. Ces républiques étaient basées sur la coopération et la solidarité entre ses membres. La charte des Escartons ratifiée le 29 mai 1343 à Briançon, qui donna son indépendance aux Escartons, fut lue lors de la prise de poste du Président actuel du PETR, Pierre LEROY, qui souhaitait ainsi remettre la coopération au cœur de toute action au sein du PETR



¹ Pôle d'équilibre territorial et rural, structure porteuse de l'étude

² Territoire situé au Nord des Hautes Alpes entre l'Isère, la Savoie et l'Italie, les communautés de commune du Guillestrois et du Queyras ont fusionné depuis.

³ Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, elle clarifie notamment la distribution de certaines compétences entre les différentes collectivités territoriales.

Structuration

Le PETR est une structure publique financée par différents acteurs publics tels que l'Europe, l'état, l'ADEME⁴, la région ainsi que par les communautés de communes membres du PETR.

Il se compose d'une équipe de salariés, 3 permanents, ainsi que des cheffes de projet en CDD et des stagiaires au fil des réponses aux appels à projets.

Le PETR est dirigé par des élus des 3 communautés de communes ; les instances du PETR sont : le bureau composé de 7 membres dont le Président, les 3 vice-présidents représentant les 3 EPCI membres, ainsi qu'un conseil syndical, organe décisionnaire, composé de 11 membres titulaires et 11 suppléants représentant également les EPCI membres.

Les missions sont soutenues par des élus référents sur chaque sujet.

	Titulaires	Suppléants
	Arnaud MURGIA	Eric PEYTHIEU
	Claudine CHRÉTIEN	Vincent FAUBERT
	Emilie DESMOULINS-GENOUX	Gabriel LEON
	Pierre LEROY	Emeric SALLE
	Jean-Marie REY	Marine MICHEL
	Dominique MOULIN	Guillaume DEJY
	Michel MOURONT	Michel MOUTTE
	Mathieu ANTOINE	Maxime BERARD
	Hervé WADIER	Valérie GARCIN EYMEOUD
	Alice PRUD'HOMME	Cyrille DRUJON D'ASTROS
	Marie BAILLARD	Christian CANTON

Figure 1 : Les élus siégeant au PETR

⁴ Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : agence de l'État qui travaille et accompagne à la transition écologique.

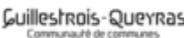
Pierre LEROY Président PETR	
	Michel MOURONT 1er Vice Président
	Alice PRUD'HOMME 2ème Vice Présidente
	Jean-Marie REY 3ème Vice Président
Arnaud MURGIA Membre	
Dominique MOULIN Membre	
Marie BAILLARD Membre	

Figure 2 : Le bureau du PETR

	Finances	Michel MOURONT
	Politiques de Pays	Jean-Marie REY
	Ressources Humaines	Jean-Marie REY
	Transition Écologique	Alice PRUD'HOMME
	LEADER GAL	Cyrille DRUJON D'ASTROS
	Energie	Emilie DESMOULINS-GENOUX
	Economie circulaire	Claudine CHRÉTIEN
	Concertation citoyenne	Marie BAILLARD

Figure 3 : les élus référents du PETR

Actuellement, l'équipe se compose de 8 personnes.

Les 3 permanentes sont :

Daphné KHALIFA : Direction, gère la structure. Gestion du côté administratif et financier, elle a en charge la mise en place et le suivi du budget, la comptabilité et les ressources humaines. Pour le côté institutionnel, elle met en place et gère les instances, elle est la référente de la relation avec les élus, elle est en charge des politiques de pays, comme le suivi des contractualisations en lien avec les partenaires tels que l'état, et travaille aux réponses aux appels à projet. Elle coordonne et supervise toutes les missions du PETR et a un rôle de représentation du PETR sur le territoire et avec les partenaires.

Emmanuelle RAVAUX : Assistante de la directrice et secrétaire, elle est le support administratif et matériel pour toutes les missions ; elle est aussi parfois amenée à travailler directement en lien avec les chefs de projet sur certaines missions.

Caroline MACLE : Cheffe de projet sur le programme LEADER⁵

Les chargés de mission temporaires sont :

Marie COULET : Gestionnaire sur le programme LEADER

Aude PERRY : Cheffe de projet du Contrat de Relance et Transition Énergétique, de la gestion des CEE⁶, et de l'animation du club climat.

Lisa HAYE : Cheffe de projet sur le Plan avenir montagne.

Et les stagiaires :

Andréa INOSTROZA & Louise MABILAIS : Stagiaires sur l'étude de préfiguration d'une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale. Et **Faustine HUMBERT** pour les politiques de PAYS et LEADER.

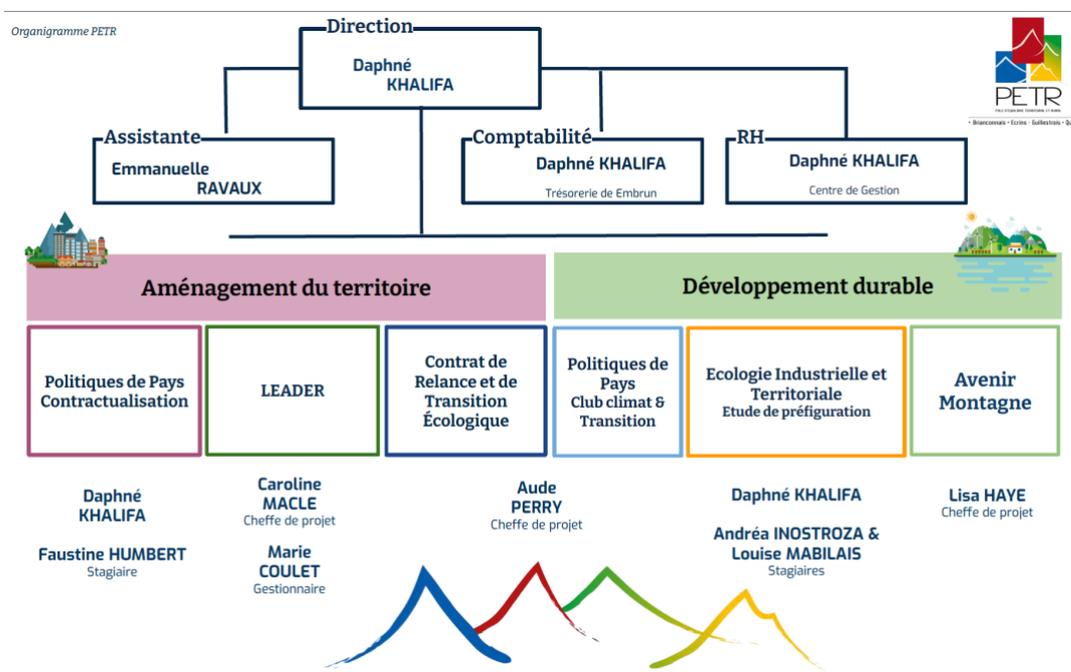


Figure 4 : Organigramme du PETR Juin 2022

⁵ Liaison entre actions de développement de l'économie rurale (détails plus bas)

⁶ Certificats d'économie d'énergie, Aide de l'état à la rénovation énergétique ou autres actions réduisant la consommation d'énergie (changement de luminaires, de chaudière...)

Les missions du PETR

Le PETR coordonne les actions, les projets et les travaux menés à l'échelle du territoire en partenariat avec les collectivités membres. Il sert également de relais et d'interlocuteur aux partenaires du contrat de Pays (État, Région, Département).¹¹ Il n'a pas de compétence propre mais porte différentes missions :

Mission	Description
LEADER	Prise en charge de la distribution du fond LEADER, fond Européens d'aide aux initiatives locales
Plan avenir montagne	Programme de coordination des différents acteurs du territoire et notamment du tourisme durable pour adapter le développement aux enjeux actuels notamment environnementaux
CRTE	Animation du contrat de relance et de transition écologique (stratégie territoriale sur la transition écologique et la ruralité)
CEE	Suivi des projets pouvant en bénéficier
Concertation citoyenne	Animation du club climat (club de citoyens engagés)
Etude de préfiguration en EIT	Etude de faisabilité de l'installation d'une démarche d'EIT ⁷ sur le territoire
PCAET	Animation du Plan Climat Air Énergie Territorial

Les objectifs du Président validés et portés par le PETR pour le mandat 2020-2026 comprennent :

- Le renforcement de l'accompagnement des acteurs économiques vers une démarche de transition écologique afin d'en tirer des gains économiques, environnementaux et sociaux pour améliorer la résilience et l'autonomie du territoire et de ses acteurs économiques.
- Le renforcement du tissu économique par le développement et la consolidation de filières, la création d'emplois non-délocalisables.

Ses objectifs sont inscrits dans le projet de territoire qui a été révisé en 2021, notamment dans les orientations stratégiques suivantes : « Un territoire qui se développe en préservant ses richesses » et « Un territoire qui produit ses ressources et maîtrise ses consommations ».

⁷ Ecologie Industrielle et Territoriale

La mission

L'étude de préfiguration d'une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) doit, à terme, permettre aux élus du territoire de se positionner sur l'opportunité de mettre en œuvre cette démarche.

L'étude, réalisée sur 6 mois, se doit de quantifier les gains économiques, sociaux et environnementaux d'une démarche EIT via la réalisation d'un diagnostic, de définir la gouvernance, le modèle économique ainsi que le plan d'action le plus adapté.

La réalisation de cette étude s'appuie sur des entretiens menés avec différents acteurs du territoire.

L'objectif est également de sensibiliser les acteurs à la démarche pour faciliter une potentielle mise en place.

Financé dans le cadre du CPER



APPEL À PROJETS RÉGIONAL

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE - EIT

2021-2022

Pour la transition écologique des territoires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

III. L'étude

1. Le concept d'Écologie Industrielle et Territoriale

1.1) L'Économie Circulaire

Selon l'ADEME, l'économie circulaire est

« un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus.

L'économie circulaire doit viser globalement à diminuer drastiquement le gaspillage des ressources, notamment mais pas seulement les matières premières et l'énergie, afin de découpler la consommation des ressources de la croissance du PIB tout en assurant la réduction des impacts environnementaux et l'augmentation du bien-être notamment en préservant ou développant l'emploi.

Il s'agit de faire plus et mieux avec moins. »

L'économie circulaire 3 domaines, 7 piliers



Figure 5 : Schéma de principe de l'économie circulaire

Les trois domaines d'actions autour desquelles l'économie circulaire tourne sont spécifiés par sept piliers.

- Production et offre de biens et de services par les acteurs économiques

- ⇒ **Approvisionnement durable en ressources**

L'approvisionnement durable en ressources fait référence au mode d'exploitation et extraction des ressources. L'objectif est de limiter l'exploitation de ressources et leurs impacts sur l'environnement dans les domaines énergétiques, miniers, agricoles et forestiers. Il s'agit de réduire les pollutions associées à l'exploitation, de respecter les conditions de renouvellement, de réguler les quantités pour la pérennité des générations futures. Cette durabilité de l'approvisionnement s'applique à tous les types de ressources (renouvelable et non renouvelable).

- ⇒ **Éco-conception**

L'éco-conception se concentre dans la conception du bien ou service. L'objectif est de prendre en compte l'ensemble du cycle de vie en diminuant la quantité de matière, en allongeant la durée de vie, en facilitant la réparation et le recyclage afin de réduire ses impacts sur l'environnement au long du cycle de vie du produit.

- ⇒ **Écologie industrielle et territoriale (EIT)**

L'écologie industrielle et territoriale constitue un mode d'organisation interentreprises par des échanges de flux ou de la mutualisation. Dans la sous-section suivante, une explication plus complète sera exposée.

- ⇒ **Économie de la fonctionnalité**

L'économie de la fonctionnalité se définit comme un système privilégiant l'usage plutôt que la vente d'un produit. Elle vise à développer des solutions intégrées de biens et services dans une perspective de développement durable. Ainsi, l'échange économique ne repose plus sur le transfert de propriété de biens, qui restent la propriété du producteur tout au long de son cycle de vie, mais sur le consentement des usagers à payer une valeur d'usage.

- Demande et comportement des consommateurs

- ⇒ **Consommation responsable**

La consommation responsable inclut l'acheteur qu'il soit acteur économique ou citoyen consommateur. La consommation responsable fait référence aux choix lors de la consommation, afin que ce choix se fasse de manière responsable en prenant en compte les impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie des produits.

- ⇒ **Allongement de la durée d'usage**

L'allongement de la durée d'usage par le consommateur vise à allonger la durée de vie du produit grâce au recours à la réparation, à la vente d'occasion, ou au don, pour favoriser le réemploi et la réutilisation. C'est-à-dire faire en sorte que le produit ne devienne pas un déchet rapidement, et que l'usage perdure.

- Gestion des déchets

- ⇒ **Recyclage**

Le recyclage cherche la valorisation des déchets soit par réutilisation soit par un retrait en substance, matière ou produits. C'est-à-dire récupérer les déchets et de les réintroduire dans un cycle de production.

1.2) L'Écologie Industrielle et Territoriale

Ainsi l'écologie industrielle et territoriale (EIT) est l'un des piliers fondamentaux de l'économie circulaire.

L'EIT vient proposer un nouveau modèle d'activité industrielle et territoriale plus intégré, basé sur la coopération entre acteurs et les économies des ressources. L'objectif est de former et de renforcer l'écosystème industriel local. C'est une démarche qui consiste à optimiser les flux de ressource utilisées (matières, énergies, équipements et expertises) et produits à l'échelle d'un territoire grâce à des actions d'échanges, substitution et mutualisation en vue d'économiser celles-ci pour réduire les impacts de l'industrie et d'améliorer la productivité.

Le lancement d'une démarche d'EIT, consistera à mettre en relation les acteurs du territoire, à détecter les potentiels de synergie, et à les concrétiser.

L'EIT en général vient répondre à des enjeux de résilience, en augmentant l'indépendance en ressource du territoire, et contribue au développement du territoire par un développement économique et une réduction des impacts environnementaux.

2. Contexte de l'étude

2.1) Objectif et structuration d'une démarche de préfiguration

La mise en place de l'étude de préfiguration d'une démarche d'EIT sur le territoire du PETR résulte de la réponse d'un appel à projet de l'ADEME et de la région Sud, Provence Alpes Côte d'Azur sur l'EIT. Cette étude est la première étape de la démarche et a été financé par le volet 1 : « accompagnement des projets en phase d'émergence » par la région.

L'objectif est d'analyser le territoire, puis de présenter cette étude et ses conclusions à la conférence des maires le 14 décembre 2022. Les élus pourront alors voter ou non la mise en place d'une telle démarche.

Si la démarche est votée, l'étude servira de base pour le futur programme qui permettra de lancer concrètement la démarche au mieux sur le territoire.

2.2) Méthodologie

L'étude aurait dû être réalisée par un stagiaire encadré par un chef de projet économie circulaire et concertation qui auraient suivi tous deux une formation en EIT.

Suite à un désistement du recrutement fait, et au vu des délais, le PETR a embauché 2 stagiaires et retenu un cabinet de conseil pour effectuer cette étude. La directrice a suivi une formation ADEME sur le sujet et a ainsi pu encadrer les stagiaires et superviser l'étude.

La mission s'est déroulée ainsi :

La première partie de Mars à Mai a été dédiée au diagnostic du territoire, analyse des données économiques, cartographies, analyses de la population, des synergies potentielles, suivi des webinaires et mise en relation avec les réseaux EIT, SYNAPSE ... et lien avec la mission économie circulaire (qui s'est terminée le 30 avril 2022)

Mi-mai, le bureau d'étude a commencé sa mission :

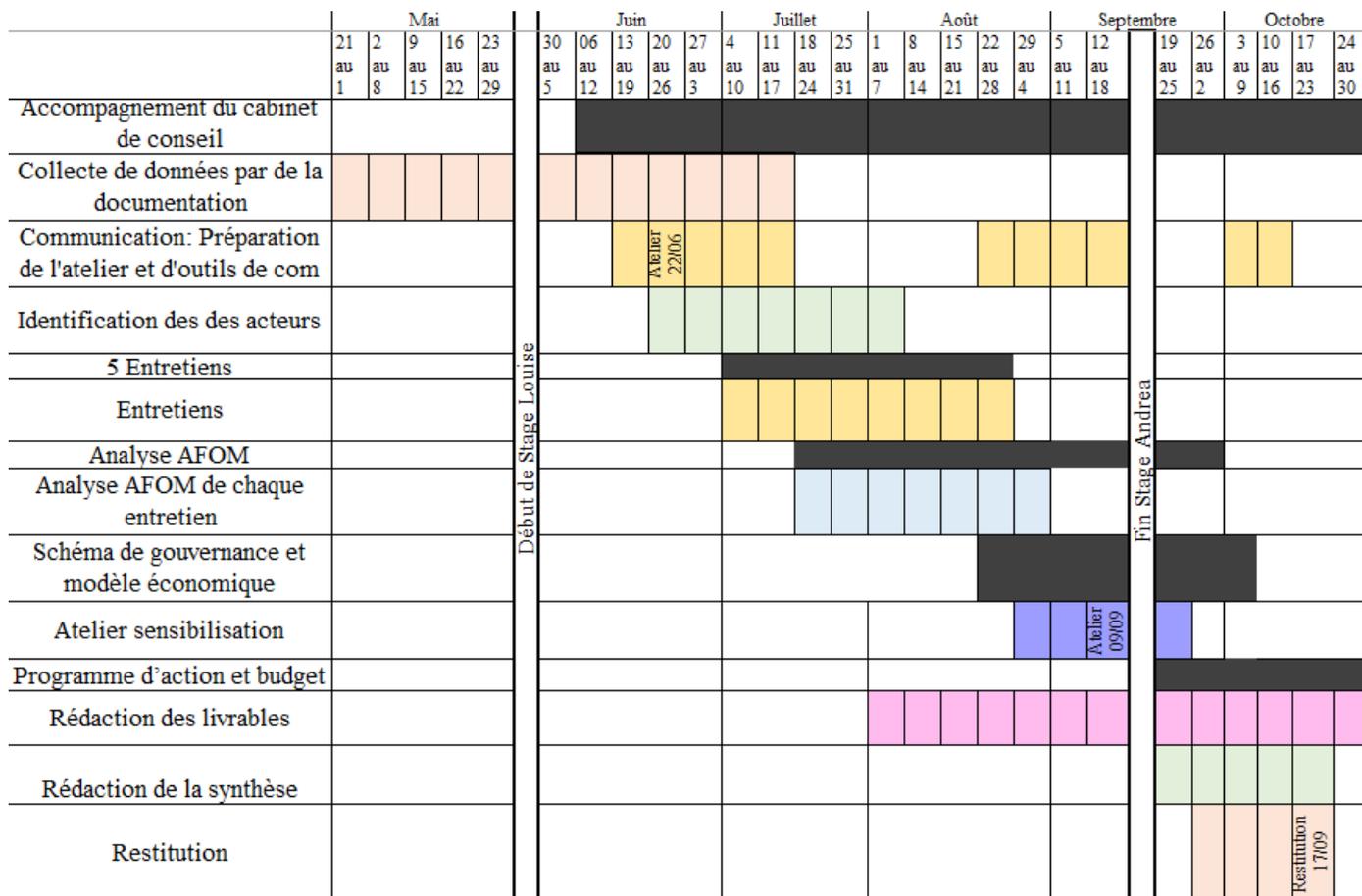
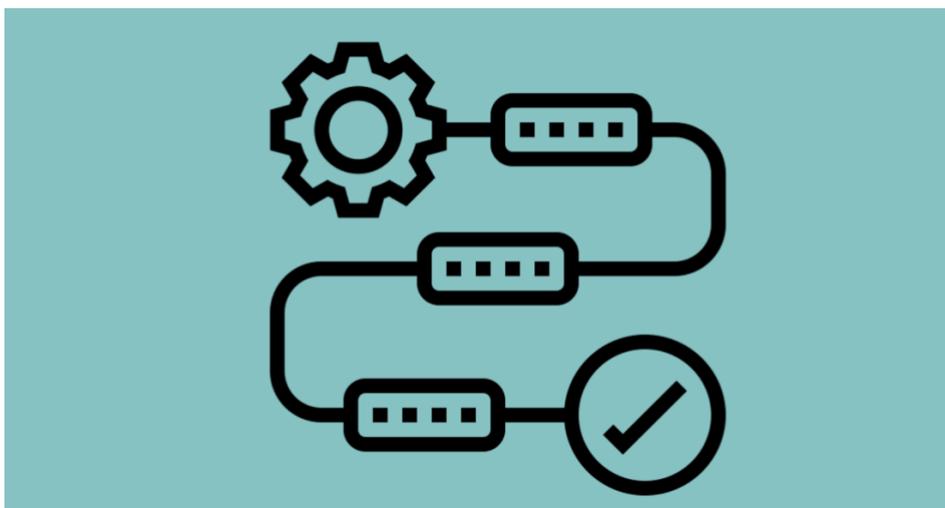


Figure 6 : Diagramme de Gantt de l'étude

Les différentes étapes de l'étude ont été les suivantes :

1. Collecte de données par le biais de :
 - Documentation (études précédentes réalisées au sein du PETR et recherches documentaire)
 - Ateliers de concertation du 22 juin et du 9 septembre 2022. (Ces ateliers mis en place et coanimés par les stagiaires et le bureau d'étude ont fait naître le débat, et apportés des réponses qualitatives sur des questions ouvertes)
 - Entretiens et visites réalisés (entretiens qualitatifs d'environ une heure en moyenne sur une vingtaines d'acteurs concernés par la démarche). 5 entretiens ont été fait en présence du consultant, les autres ont été réalisés par les stagiaires.
2. Analyse de données
Pour chaque entretien, un compte rendu est réalisé (annexe 5). A partir de ces comptes rendus, une AFOM⁸ est réalisée, ainsi qu'un tableau recensant les initiatives du territoire, et les suggestions d'actions et de préconisation pour la mise en place de la démarche.
3. Création des modèles
Le bureau d'étude réalise une proposition de gouvernance, de modèle économique et de plan d'action.
4. Révision
L'analyse ainsi que les différentes propositions sont présentées aux acteurs clés, puis révisées avec leur avis.
5. Rédaction des livrables
Un rapport ainsi qu'une synthèse sont rédigés pour présenter l'analyse et les préconisations. Le rapport servira au futur potentiel animateur de la démarche EIT pour faciliter le lancement de la démarche, et à l'ADEME et la région pour des demandes de subventions. La synthèse servira pour la présentation aux élus lors de la restitution ainsi que pour un retour aux acteurs impliqués dans la réalisation de l'étude.



⁸ Analyse Atout- Faiblesses- Opportunités- Menaces

2.3) Présentation du territoire

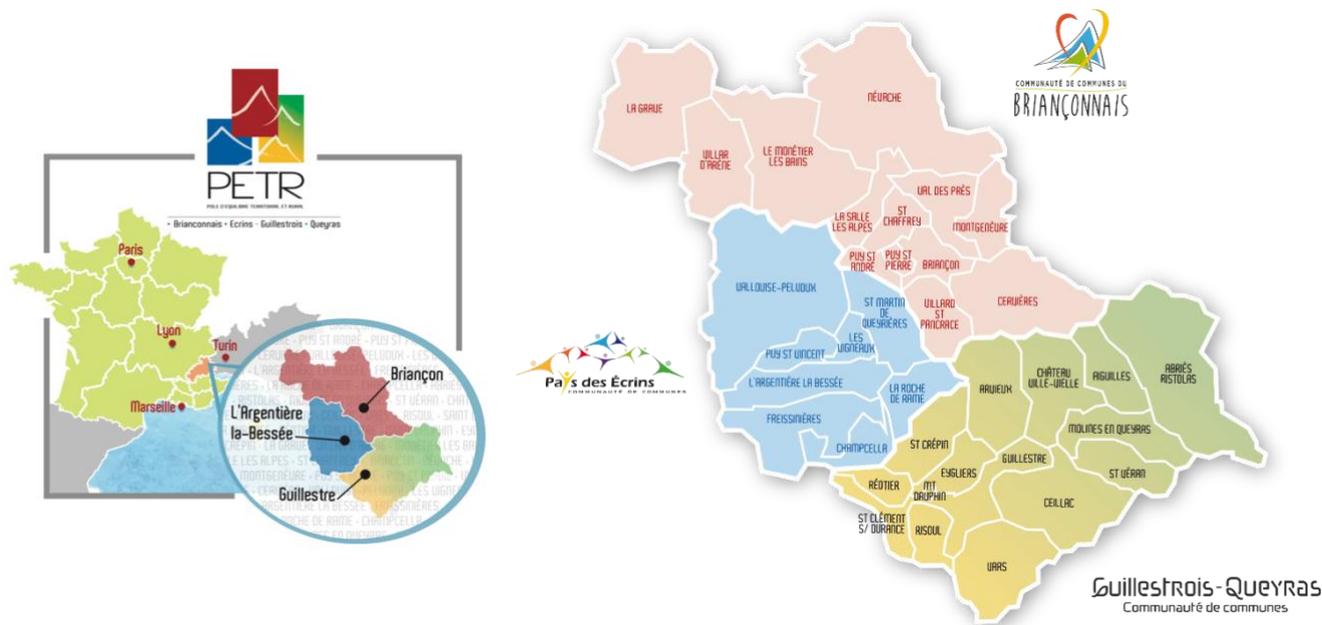


Figure 7 : Le territoire du PETR

Le PETR est un territoire situé dans le nord des Hautes-Alpes, en région Provence Alpes Côte d'Azur. Ce territoire est un territoire rural, de montagne, enclavé. Il est à la frontière avec l'Italie et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il regroupe 36 communes, et 36 000 habitants dont près du tiers à Briançon. Guillestre et l'Argentière-la-Bessée sont deux autres bourgs d'importance.

La majorité de l'activité économique est tournée vers le tourisme, et une forte saisonnalité rythme la vie du territoire. En période estivale et hivernale, la population peut être multipliée par 5. Le tissu économique se compose surtout d'entreprises individuelles et de très peu d'industries.

Le territoire offre un cadre de vie exceptionnel par les richesses naturelles qui le compose, ce qui induit une forte attractivité résidentielle.

D'autres part, les émissions de CO₂ s'élèvent à un peu moins de 300 000 tonnes équivalent CO₂ par an, en 2016 dans le PETR. Soit un peu plus de 7 tonnes équivalent CO₂ (teq) par habitant (9,9 tonnes/hab/an en 2019 en France) pour un objectif de moins de 2 tonnes équivalent CO₂ par habitant selon le GIEC.

Ces émissions sont principalement dues au secteur résidentiel et aux transports routiers. Les émissions de GES⁹ sont à la baisse alors que sur cette temporalité, le solde migratoire était positif.

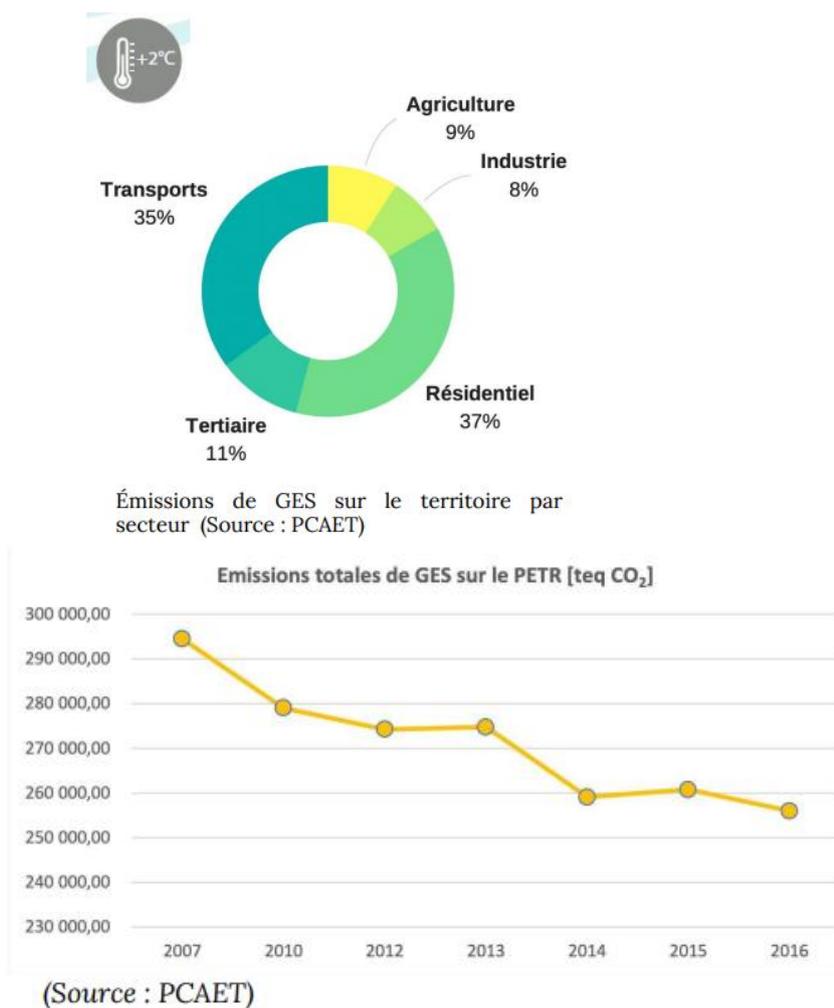


Figure 8: Émissions de GES sur le territoire par secteur

⁹ Gaz à effet de serre

3. Analyse des enjeux territoriaux

3.1) Enjeux de transition économique et transition écologique

Etant un territoire de montagne, les risques naturels sur le PETR sont accentués. Ils sont de natures diverses : ruptures et vidanges de lacs d'origine glaciaires, effondrements, glissements de terrain, inondations, séisme, feux de forêts, avalanches. Ces risques sont accrus par le changement climatique, le milieu montagnard étant particulièrement sensible.

De plus, ces changements (baisse des ressources en eaux, diminution du manteau neigeux) impactent directement le tourisme, lui-même fortement dépendant son environnement. Or, le tourisme, sur le PETR, est le secteur économique le plus important du territoire. L'économie est donc particulièrement vulnérable aux changements climatiques. L'atténuation et l'adaptation face aux changements climatiques sont, de fait, au cœur des enjeux du territoire.

Pour travailler sur cet enjeu, le PETR a récemment contractualisé le plan avenir montagne, qui travaille notamment sur les tourisms durables.

La gestion des déchets est également un enjeu important du territoire. Cette compétence est attribuée au service déchet de la CCB¹⁰ et au syndicat mixte SMITOMGA¹¹ sur le Guillestrois – Queyras et le Pays des Écrins.

Il n'existe ni centre de tri, ni usine de valorisation sur le PETR. N'ayant quasiment pas d'exutoire sur le territoire, les collectivités doivent payer le prix de l'enfouissement et du transport. Celui-ci est très cher, notamment avec l'enclavement du territoire du PETR.

Où sont traités les déchets déposés en déchèterie ?

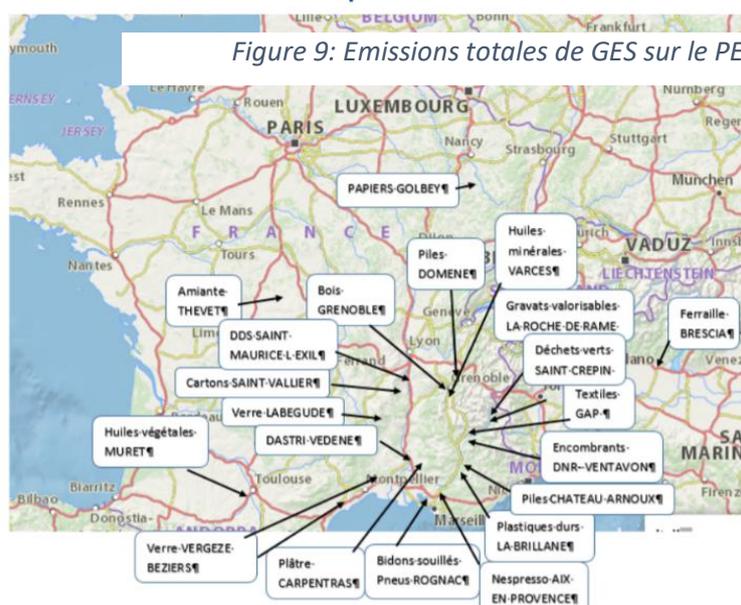


Figure 9: Emissions totales de GES sur le PETR (teq CO₂)

Dans un contexte de baisse des dotations, de baisse du tonnage accepté en centre d'enfouissement, et de hausse des prix du transport, toutes initiatives qui réduirait les déchets, et donc les coûts de gestion comme l'EIT peut l'être, semblent bienvenues.

Figure 100 : Les exutoires du PETR

¹⁰ Communauté de commune du Briançonnais

¹¹ Syndicat Mixte de traitement des ordures ménagères du Guillestrois, du Queyras et de l'Argentiérais



Figure 11: Gestion des déchets sur le PETR

Des actions et initiatives pour la réduction des OM¹² ont déjà vu le jour, avec la mise en place de composteurs collectifs, le réseau de réemploi, la redevance spéciale, l'extension de la consigne de tri. Cela a permis de réduire de 50% le tonnage d'OM sur la communauté de commune du Briançonnais.

Une plateforme de co-compostage est en projet avec les 3 intercommunalités du PETR et l'intercommunalité de l'embrunais.

SMITOMGA promeut la réparation et le vrac avec la création de petits guides, sur la CCB, c'est le club climat qui a réalisé un guide pour la vente en vrac. Les régies déchets du territoire portent chacune leur PLPDMA¹³ dans lequel elles exposent leurs stratégies de prévention des déchets. Elles sont proactives sur le sujet de la prévention des déchets.

¹² Ordures ménagères

¹³ Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, document obligatoire

3.2) Enjeux d'accessibilité

Le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras est un vaste territoire de haute et moyenne montagnes faiblement peuplé, urbanisé et industrialisé. Le territoire s'étend 2138 km² soit 38,5 % des espaces du département des Hautes-Alpes. 36 communes composent le territoire.

Il est au carrefour de trois grands bassins économiques : Turin, Grenoble et Marseille. L'accessibilité est limitée à un axe de communication longeant la vallée de la Durance (N94) et la voie ferrée reliant Gap à Briançon. Les accès secondaires se font par des cols de haute montagne : Lautaret 2 082m, Montgenèvre 1 850m, Vars 2 108m, Agnel 2 740m et Galibier 2 677m dont les deux derniers sont fermés l'hiver¹⁴.

Du fait de ces axes de communication peu nombreux, du relief et du patrimoine naturel très important, le PETR est enclavé. Le PETR est aussi un territoire rural, l'offre de transport en commun est donc peu développée (3 lignes TUB sur la ville de Briançon et des lignes régionales de bus). Il y a donc une forte dépendance à la voiture individuelle pour les citoyens et les acteurs ce qui entraîne un coût économique et écologique important. Cependant de nombreuses initiatives émergent pour proposer des modes de transports alternatifs tel que le covoiturage organisé ou le vélo à assistance électrique.

Le contexte actuel de grandes difficultés d'approvisionnement vient s'ajouter à l'enjeu de mobilité très présent sur le territoire.

Le territoire étant étendu, avec un fort enjeu d'accessibilité, il sera nécessaire de réfléchir géographiquement à l'animation de la démarche, pour minimiser les déplacements lors de la mobilisation d'acteurs sur le territoire.

La mutualisation de transport et de logistique répond aussi à de forts besoins sur le territoire et seront donc des opportunités pour la démarche d'EIT. Des initiatives étant déjà en place sur ce thème (Tut'alp, Echanges paysans...), l'EIT pourrait les soutenir et les coordonner.

15

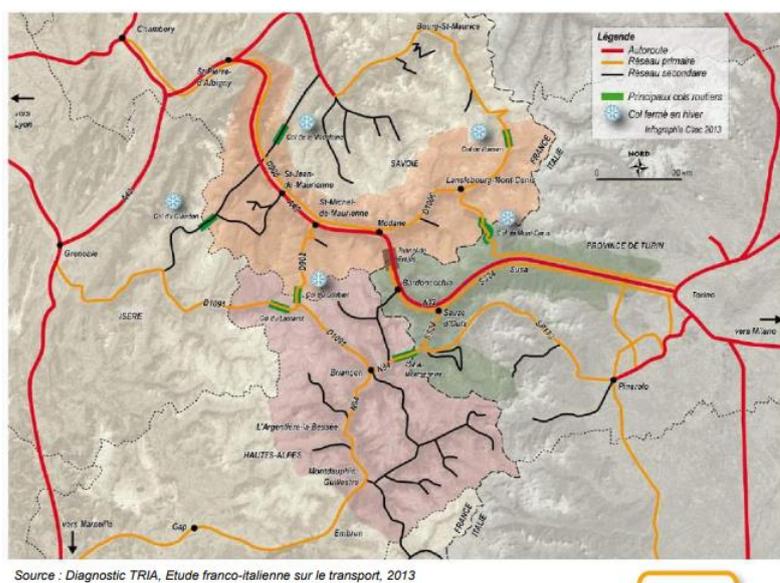


Figure 12: Accessibilité du territoire du PETR (zone rosée)

¹⁴ Voir la zone rosée sur la figure 12

¹⁵ Issu du Schéma de Cohérence Territoriale de la communauté de commune du Briançonnais,

3.3) Enjeux de l'attractivité résidentielle

Le territoire du PETR détient un patrimoine paysager et un ensoleillement très important qui entraînent une bonne qualité de vie. Cette qualité de vie attire beaucoup, les actifs comme les touristes. Ce qui entraîne une forte proportion de résidences secondaires, ce qui fait monter les prix du foncier. Or, ce coût du logement, combiné à de faibles opportunités pour des emplois qualifiés, a un impact social. Les habitants ayant de grandes difficultés à se loger à un prix abordable, ne restent pas sur le territoire, malgré le cadre de vie attrayant. Le solde migratoire du territoire est négatif, et entraîne un risque de réduction des services publics.

Ce phénomène a un impact direct sur le recrutement, l'ensemble des employeurs ayant de grandes difficultés à recruter. Ce phénomène est particulièrement présent pour les saisonniers, employés du tourisme, dont les salaires ne sont pas très élevés, mais qui sont essentiels pour l'accueil des touristes. Ce sont des acteurs incontournables de l'activité économique du territoire.

Par ailleurs, ce coût du foncier entraîne de grandes difficultés pour les petites entreprises qui cherchent à s'installer ou à se développer. Que ce soit de l'espace agricole, de l'espace de stockage ou de l'espace de bureau.

La mutualisation d'espace dans le cadre de l'EIT pourrait être une réponse à ces problématiques.

De plus, la population du PETR vieillit. Le territoire étant très attractif pour les retraités et n'ayant pas de formation supérieure sur le territoire, les jeunes s'exportent. Ce phénomène de vieillissement couplé au solde migratoire négatif entraîne aussi de la difficulté pour recruter et pour la reprise d'entreprises.

Plus récemment, on observe sur le territoire une mutation des travailleurs. De nouveaux actifs en recherche de sens, souvent des travailleurs très qualifiés, viennent sur le territoire pour télétravailler, tout en ayant une bonne qualité de vie. Ces actifs, travaillant à l'extérieur du territoire, sont une opportunité pour le territoire, en termes de profil, amenant des nouvelles compétences et ne contribuent pas à la saisonnalité du territoire.

3.4) Enjeux de préservation des ressources

Le territoire dispose d'un environnement et de ressources naturelles remarquables (paysages, biodiversité, eau, neige, ensoleillement, bois, etc.) et un patrimoine remarquable (patrimoine bâti, site Vauban classé à l'UNESCO, etc.). Le PETR intègre le Parc Naturel régional du Queyras et une partie du Parc National de Écrins, ainsi que trois réserves naturelles nationales (Pelvoux, Ristolas, Le Monétier-les-Bains / Villard d'Arène) et une réserve naturelle régionale (Puy Saint André). La valorisation de ce patrimoine assure en grande partie l'offre touristique sur le territoire.

Le territoire grâce à son patrimoine naturel a aussi un grand potentiel d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique). Ce potentiel est à la fois une opportunité pour l'autonomie énergétique du territoire et une menace à cause du risque de se laisser déposséder de ses ressources avec l'exploitation privée, et du risque d'impacter la biodiversité locale.

Le Briançonnais étant un territoire très sec, de nombreux canaux sillonnent le territoire depuis des siècles. Ces canaux sont entretenus associativement. Il y a régulièrement des conflits d'usage liés à l'eau, entre l'agriculture, les bassins de neige de culture, l'énergie, la biodiversité et les sports nautiques. La préservation de la ressource eau est donc essentielle.

Le tourisme de masse dépendant de l'environnement, le dégrade en même temps. Ces dégradations sont liées aux déchets, mais aussi une forte pollution de l'air avec la voiture individuelle. Dans la vallée de la Clarée, la mairie de Névache a fait le choix de réguler fortement l'entrée de cette vallée à la voiture individuelle, en mettant en place des navettes pour réduire la pollution et les nuisances liées à ce véhicule.

Le Briançonnais a aussi une longue histoire de luttes environnementales contre des projets d'autoroutes et d'agrandissement des stations de ski, le PETR étant un territoire avec de nombreuses richesses naturelles et de biodiversité, la population locale semble plutôt sensibilisée aux questions de ressources et aux enjeux environnementaux. Toutefois les touristes restent très difficiles à atteindre.

Le territoire a donc un enjeu autour du tourisme durable.

3.5) Enjeux liés à la saisonnalité

L'économie étant majoritairement basée sur le tourisme, des afflux saisonniers peuvent multiplier par 5 la population sur certaines communes. Cette augmentation d'affluence change le fonctionnement normal du territoire et impacte l'environnement. L'économie du territoire est aussi dépendante des saisons avec une très forte activité en été – hiver et une activité plus faible voir quasiment nulle sur certaines communes en inter-saison.

Cette saisonnalité entraîne une saisonnalité des emplois, souvent précaires, avec très peu de contrats à durée indéterminée. Ce qui ne contribue pas à la pérennité de la population sur le territoire.

La saisonnalité entraîne aussi des impacts sur le dimensionnement des services publics, et donc des surcoûts, notamment pour la gestion des déchets, dont les volumes sont beaucoup plus importants en saison.

La saisonnalité entraîne aussi des impacts sur le foncier et les logements, avec de nombreux « lits froids »¹⁶ alors que les habitants locaux peinent à se loger.

La saisonnalité rythmant la vie du territoire, pour la démarche EIT, il sera important d'adapter la période de l'année pour son lancement. Les synergies pourront elles aussi être construites avec ce rythme saisonnier au cours de l'année.

3.5) Enjeux d'indépendance

Le tissu économique du PETR est composé de petites entreprises et de peu d'industries, le tout étant tourné vers le tourisme. Le territoire bien qu'enclavé avec des problématiques d'accessibilité est dépendant autant en termes de ressources, que de déchets, que de touristes. Le PETR a une autonomie alimentaire de 2 jours.

¹⁶ Logement occupé seulement quelques semaines dans l'année, généralement situé dans un lieu de vacances saisonnier

Suite à la conjoncture mondiale des événements (covid, guerre en Ukraine, raréfaction des ressources ...), qui a entraîné de forts problèmes de logistiques et une explosion des coûts de l'énergie, rendre plus indépendant le territoire semble essentiel.

L'EIT qui renforce l'écosystème d'acteurs du territoire, pourrait être une solution pour cette nécessité d'indépendance.

Pour ce qui est de l'énergie, le territoire produit autant d'électricité qu'il en consomme sur l'année, mais pas de manière instantanée. Le PETR n'est donc pas indépendant énergétiquement, cependant le développement des énergies renouvelables sur le territoire entre en conflit avec beaucoup d'autres usages. Que ce soit l'eau, mais aussi le foncier. Le rendement du solaire est plus rentable que la production agricole pour une parcelle, l'énergie pourrait rentrer en concurrence avec l'alimentation. Un projet de concertation de 18 mois autour de l'énergie, accompagné par des scientifiques commence début novembre, dans l'objectif d'aller vers une indépendance énergétique tout en évitant les conflits d'usages.

Toujours sur le thème de l'énergie, le PETR a aussi de grandes ressources en bois, et des besoins en chauffage bois, or il n'existe pas de filière de transformation sur le territoire pour du bois de chauffage, des granulés ou des pellets. Le bois est donc exporté, et les combustibles importés.

3.6) Conclusion

Forces
Déjà beaucoup d'initiatives de prévention des déchets mise en place (réemploi, réparation, compostage...)
Déjà des initiatives sur la mobilité en place
Patrimoine naturel et culturel très important
Ressources renouvelables très importantes

Menaces
Vulnérabilité de l'économie face aux aléas climatiques
Manque d'exutoires et de filières de valorisation sur le territoire
Risques de conflits d'usages liés aux ressources naturelles (eau, foncier)
Manque de mobilisation des acteurs si ils doivent se déplacer loin sur le territoire

Faiblesses
Economie vulnérable car dépendante de son environnement sensible
Coût économique et écologique de gestion des déchets très important
Enclavement et étendue du territoire, dépendance au véhicule individuel
Coût du foncier
Manque de résilience alimentaire

Opportunités
Soutien à la création de filière (plateforme de co-compostage de Briançon à Embrun, filière de réemploi, filière de réparation)
Besoin de réduction de volume de déchet
Besoin en mutualisation de transport
Besoin de mutualisation d'espace
Filière bois

Préconisations pour le lancement de la démarche
Prendre en compte la saisonnalité dans la mise en place temporelle de la démarche
Prendre en compte la géographie pour l'animation, pour que les acteurs n'aient pas de grandes distances à parcourir.

4. Analyse du tissu économique et entrepreneurial

4.1) Les entreprises

L'activité économique se concentre principalement dans l'aire urbaine de Briançon et dans les communes de Guillestre et l'Argentière-La Bessée, ainsi que dans les 16 zones d'activités reconnues gérées par les EPCI du territoire. La majorité d'entre elles cumulent des activités artisanales, industrielles et commerciales. La filière dominante est la filière construction/BTP. Il existe une seule zone spécialisée. Il s'agit du Parc d'activités Le Villaret à Saint Martin de Queyrières, spécialisé filière bois. C'est également la seule zone qui possède un règlement de lotissement. Il existe également 11 autres zones de fait¹⁷.

Le territoire est très entreprenant et caractérisé par la création des entreprises individuelles qui représentent 79,4% de la totalité. Ces créations d'entreprises sont soutenues par 2 pépinières d'entreprises, LUCEO et Altipolis, portées par les collectivités. Ce grand nombre d'entreprises individuelles posent question sur la pérennité de la démarche, qui à terme sera probablement financée par des entreprises. Si les entreprises sont petites, elles auront peu de moyens à accorder à la démarche.

Traditionnellement, le territoire était tourné vers l'élevage et le pastoralisme, mais actuellement l'économie du territoire est portée par le tourisme étant presque une mono-filière : 80% de l'économie est dépendante du tourisme. Les autres secteurs étant liés moins directement au tourisme (construction, artisanat, services, commerce, etc.). Parmi les autres filières du territoire, se trouvent l'agriculture, la construction, le bois, l'industrie, l'artisanat, le commerce et l'énergie. L'ensemble des secteurs économiques est marqué par une forte saisonnalité.

Le bois est une filière importante du territoire du fait de l'importance de la ressource (78.650 hectares soit un taux de boisement du territoire de 35%). Cependant, son développement est freiné par les difficultés d'accès à la ressource générant un prix d'environ 15% supérieur au bois importé. Le secteur représente 151 entreprises dont 13 exploitants forestiers, 13 entreprises de première transformation, 121 entreprises de seconde transformation et 4 entreprises de mise en œuvre en 2021.

L'agriculture est caractérisée par 300 exploitations avec en moyenne un peu moins de 300 hectares. Les exploitations agricoles sont actuellement majoritairement de l'élevage avec de grandes superficies d'alpages entretenue par le bétail et sont remplacé parfois par du maraîchage qui nécessite beaucoup moins de surface, contribuant ainsi à la déprise agricole, mais contribuant également à la diversification et l'autonomie alimentaire. Cependant, le problème de foncier persiste.

La construction représente un 9% des emplois, majoritairement en emplois saisonniers.

L'artisanat est présent à travers un nombre important d'artisans exerçant des activités diversifiées rendues possibles par l'activité touristique avec 521 entreprises artisanales pour 10 000 habitants sur le territoire (largement supérieur à la moyenne nationale). Mais reste une filière à faible impact dans le territoire.

Les commerces sont plus présents sur les villes-centres alors que dans les petites villes il y en a de moins en moins.

L'énergie produite dans le territoire est fournie par le bois énergie, la biomasse, l'hydraulique, le solaire, réseaux solaires et chaufferies centrales.

¹⁷ Voir annexe 1 – Listes des zones d'activités

L'industrie est peu présente dans le territoire. Il existe 6 carrières et activités d'extraction en activité sur le territoire : trois carrières de roche massive et trois gravières/sablières.

Il y a 16 stations de ski, les résidences secondaires comptent pour 64% des logements. En 2021, le nombre d'hôtels remonte à 100, le nombre de camping est de 38 et au total il y a 60 autres hébergements collectifs.

Le territoire possède en son sein que très peu d'industries et de grosses entreprises. Ce qui va entraîner un travail de coordination plus important, avec des flux plus petits. Ce qui va forcer aussi à travailler inter-secteur.

Il n'existe pas de gros réseaux d'entrepreneurs, mais quelques fédérations, soit par secteur (les enseignes du Briançonnais), soit par zone d'activité (Espace sud - Le club des entreprises du centre commercial Sud Briançon). Il existe un réseau d'éco - acteur sur le territoire de la biosphère du Mont-Viso.

En termes d'accompagnements à la transition, il existe un grand nombre de propositions, des chambres consulaires, des collectivités, ou de consultants. Les plus grosses entreprises ont internalisé cette compétence (Extruflex¹⁸, Compagnie des Alpes¹⁹). Un certain nombre d'entreprises (en général unipersonnelles) ont pu bénéficier à ce jour du programme LEADER (56 projets accompagnés sur 2014-2021), et par là faire réseau.

Les entreprises du territoire sont plutôt en bonne santé, et en recherche de développement, mais sont souvent freinées par des problématiques de foncier, d'approvisionnement ou de recrutement.

Le PETR est donc un territoire très dynamique et entreprenant, ce qui facilitera la mise en place de la démarche, plutôt innovante, et la mise en réseau des acteurs. Cependant, comme le territoire est tourné quasiment entièrement vers le tourisme, cela le rend vulnérable économiquement. Comme montré précédemment, rendre le tourisme durable sur le grand Briançonnais est donc un enjeu essentiel.

Une étude interne menée par le PETR dans le cadre du contrat de transition écologique à l'automne 2020 sur l'économie circulaire avec 102 répondants montrent une habitude de coopération sur le territoire avec plus de 60% des entreprises ayant au moins un partenariat.

¹⁸ Entreprise de plasturgie

¹⁹ Gestionnaire du domaine skiable de Serre-Chevalier

Partenariats inter-entreprises (mutualisation ou échange de ressources)

Répartition des différents partenariats identifiés

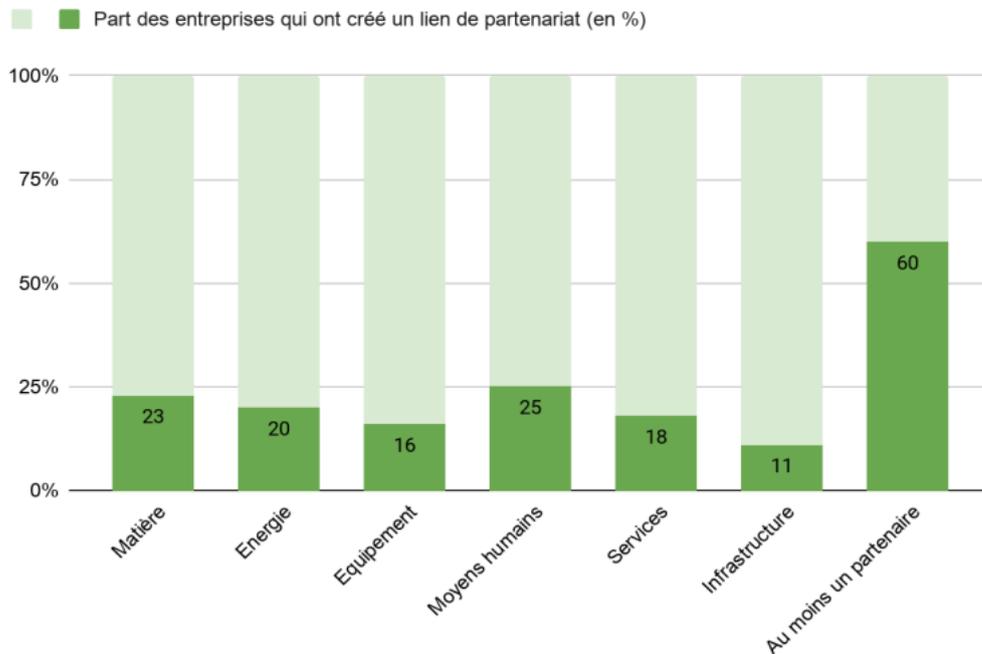


Figure 13: Réponses à un questionnaire sur l'EIT

A titre d'exemple, les répondants ont mentionné les mutualisations et les échanges suivants :

- Locaux, équipements, matériels communs à plusieurs structures (par exemple : imprimantes, connexion internet, matériels agricoles dans le cadre des CUMA²⁰, etc.)
- Maximisation de l'utilisation des espaces disponibles (par exemple : partage d'une salle de consultation médicale et paramédicale par plusieurs praticiens).
- Mutualisation des moyens de transport (pour les biens et les personnes)
- Mutualisation des moyens humains (par exemple : mutualisation d'un poste entre plusieurs structures, coopérative d'activités et d'emplois)
- Utilisation d'un résidu de production pour la création d'un nouveau produit ou l'intégration dans un processus de production (par exemple : intégration de sciures de bois pour la production de composites, transfert du petit-lait vers une exploitation porcine, etc.)

Cette habitude de coopération facilitera également la mise en place de la démarche, mais le peu de fédération d'entreprise montre aussi la nécessité de faire de la coordination.

²⁰ Coopérative d'utilisation de matériel agricole : mutualisation de matériel et de salarié dans le milieu agricole pour réduire les coûts

4.2) Le tissu associatif et initiatives EIT

Le tissu associatif est très dynamique (environ 250 associations) avec une coordination du comptoir des asso depuis 1983. Le comptoir des asso propose un certain nombre de ressources, permet de faire réseau et de faciliter la coopération entre acteurs. Le comptoir est aussi un lieu d'information central, et propose la mutualisation de matériel et de fonds de roulement.

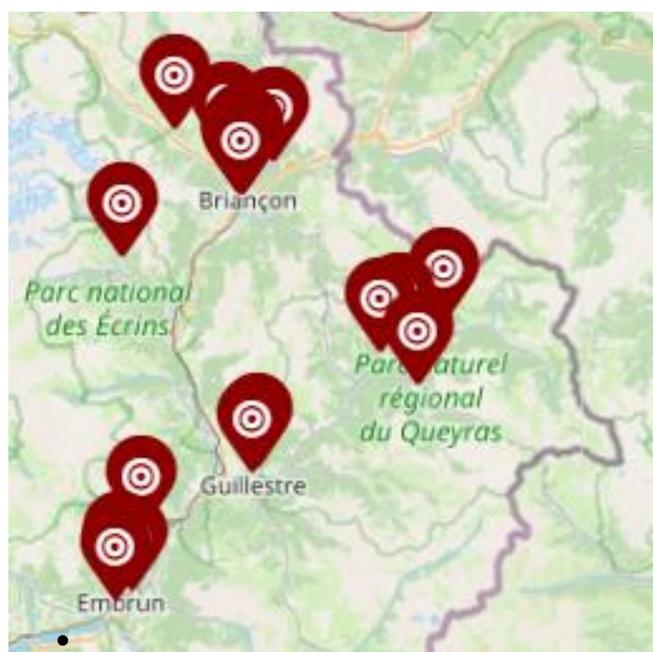


Figure 14: Capture d'écran des mutualisations associatives possibles sur le territoire (site d'altitudes coopérantes)

L'une des forces du territoire est aussi son réseau de réemploi, avec l'association environnement et solidarité qui a mis en place 2 ressourceries (Saint Martin de Queyrières et Guillestre) et une plateforme de réemploi avec des salariés en insertion. Les régies déchets du territoire sont aussi en train de mettre en place des caissons de réemploi dans les déchetteries.

Le SMITOMGA et le club climat du PETR ont réalisé des guides de bonnes adresses zéros déchet pour inciter les citoyens à se mettre au vrac. Le SMITOMGA a recensé aussi dans un guide l'ensemble des acteurs de la réparation (37).

Le PETR est aussi un territoire d'initiatives, un travail non exhaustif a recensé environ 110 initiatives en lien avec l'économie circulaire. Sur les thèmes du logement, de l'alimentation, de la sensibilisation, l'artisanat, le réemploi, le recyclage, la réparation, la coopération, la mobilité, l'accompagnement, et la transition énergétique.²¹

A noter que sur la région une monnaie locale existe, la Roue. Plutôt peu utilisée dans le grand Briançonnais, le bureau de change le plus proche étant à Gap. La démarche d'EIT pourrait être un moyen de développer cette monnaie.

²¹ Voir l'annexe 3 « Base de données des initiatives »

Ces nombreuses initiatives venant du monde associatif, mais aussi des collectivités et des entreprises pousse à considérer l’EIT sur ce territoire de manière inter-structure, et ne pas limiter cette démarche réseau et coopération aux seules entreprises. D’autant plus que le monde associatif a une habitude et une expertise de mise en réseau et de coopération qu’il serait profitable d’étendre à tous types de structures motivées. De plus, comme le territoire n’est pas très peuplé, une bonne partie des entrepreneurs et des initiateurs se connaissent ce qui facilite grandement la mise en réseau et la coopération.

4.3) Conclusion

Forces
Économique dynamique et entreprenante porté par le tourisme,
Habitude de coopération
Nombreuses initiatives
Territoire pas très peuplé donc interconnaissance forte

Faiblesses
Très peu d’industries

Menaces
Travail de coordination et de réseau plus important dû au grand nombre de petites entreprises
Financement de la démarche par des petites entreprises semble plus compliqué

Opportunités
Travail inter secteur et inter structure
Travail à l’essaimage des initiatives
Transposer le fonctionnement du réseau associatif
Développer la monnaie locale

5. Analyse du portage et des stratégies

5.1) L'implantation de l'EIT en France

La France et l'Europe n'ont pas de réglementations spécifiques liées à l'EIT, mais l'EIT répond à un certain nombre d'enjeux soulevés par différents schémas stratégiques à différentes échelles. Les réglementations portent cependant sur l'économie circulaire, avec beaucoup d'objectifs chiffrés se concentrant notamment sur la réduction du volume de déchets. Depuis 2012-2013, l'Etat soutient le développement de l'EIT. Après un transfert de compétence en 2020, c'est la Région qui assure la coordination et l'animation des actions conduites par les différents acteurs en matière d'économie circulaire, notamment en écologie industrielle et territoriale.²²

L'EIT connaît un développement régulier depuis une vingtaine d'années partout dans le monde. En France, on peut estimer le nombre de démarches à une centaine (120 démarches actives en 2019), sans compter les projets en cours de lancement et ceux qui "en font sans le savoir". Ces démarches sont soutenues sous différentes formes :

- * Création d'un Comité d'Animation Territoire durable et Écologie Industrielle (CATEI) qui a produit un guide méthodologique pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de projets d'EIT (2014)
- * Mise en place de dispositifs de financement orientés vers les démarches opérationnelles d'EIT via l'ADEME et les Régions ; implication des intercommunalités dans les projets locaux ;
- * Développement de la Recherche (Programmes COMETHE, EITANS, MUEED, Optimisme ou Confluent) et financement d'expérimentations, souvent vers la formalisation d'outils et méthodes (diagnostic de flux, identification de synergies, mobilisation des entreprises, évaluation) : ELIPSE²³ (méthodes d'évaluation des démarches), Act'If, PNSI2 ... Ces outils et méthodes viennent créer des référentiels à partir des démarches déjà existantes, sur lesquels les nouveaux porteurs de démarche peuvent s'appuyer.
- * Un réseau international de plus de 700 chercheurs : « International Society for Industrial Ecology » s'est aussi regroupés sous ce thème.
- * Lancement d'un réseau national des acteurs de l'EIT, depuis novembre 2017, Synapse, qui sert aussi de plateforme ressource.
- * Réseaux régionaux d'EIT, pour répondre aux besoins de d'échanges de pratique et de visibilité de la part des financeurs.
- * L'association Orée a créé un certain nombre de guides et méthodes sur le sujet en partenariat avec l'ADEME, notamment un état des lieux de l'écologie industrielle et territoriale en France en 2020, se basant sur une soixantaine de démarches abouties à différents niveaux.

²² Voir l'annexe 1 : « Dispositions réglementaires »

²³ Evaluation des performances des démarches d'écologie industrielle et territoriale. Référentiel qui permet de donner un cadre commun d'évaluation des projets EIT, suivre les porteurs de démarche, faire remonter au niveau national les bonnes pratiques et les problématiques.

5.2) Dispositions régionales

Les deux schémas stratégiques de la région liés à l'EIT sont le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) et le Plan climat régional (« Gardons une COP d'avance »).

Dans son SRADDET, la région propose un chapitre dédié à la stratégie « en faveur de l'économie circulaire et son plan d'actions » avec un axe porté sur « coopérer et créer des synergies pour optimiser l'utilisation des ressources ».

Le plan climat, s'articule autour de 6 axes Air, Mer, Terre, Energie, Déchets et chez vous au quotidien avec 141 mesures. Il a notamment pour objectif que la région soit autonome dans la gestion de ses déchets en 2030. Et l'une des mesures est d'accompagner des TPE-PME dans un « parcours de la transition écologique ». La coopération inter-entreprise ou l'économie circulaire ne sont pas évoquées.

La région porte un réseau d'acteurs de l'économie circulaire à travers la PRECI (portail du réseau de l'économie circulaire), qui est un lieu de partage d'expérience, de ressource et de réseau.

L'appel à projet qui a donné lieu à cette étude est un appel à projet régional, conjoint entre l'ADEME et la région SUD PACA, séparé en 3 volets qui correspondent aux 3 premiers niveaux de lancement d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale : Étude de faisabilité, lancement de la démarche, et développement de la démarche.

5.3) Schéma & programmes locaux

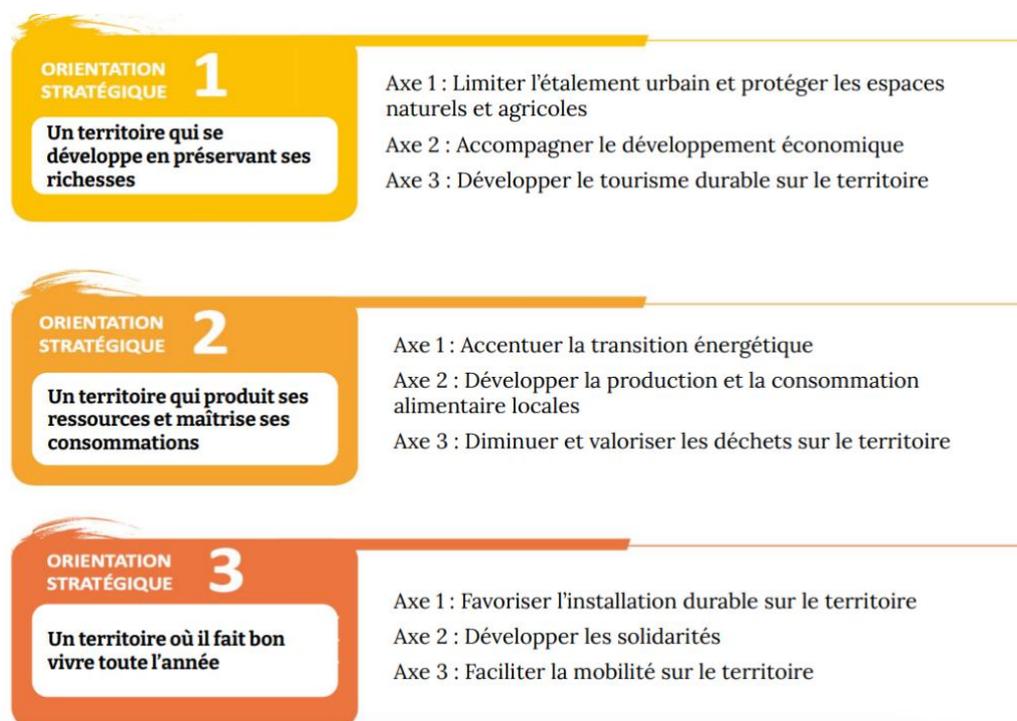


Figure 15: Orientation stratégiques du projet de territoire du PETR

Projet de Territoire du PETR	Le PETR porte un projet de territoire 2021-2026 dont les orientations et les axes sont les précédents. La démarche EIT s'inscrit par nature dans les orientations stratégiques 1 et 2 : « Un territoire qui se développe en préservant ses richesses », et « Un territoire qui produit ses ressources et maîtrise ses consommations ». La démarche EIT pourrait donc être partie intégrante de ce projet de territoire.
Programme LEADER	Le programme LEADER, en plein renouvellement de sa stratégie a présenté ses axes provisoires, et celui : « Encourager les transitions écologiques des acteurs locaux, par leur mise en réseau, la mutualisation et l'économie circulaire » fait que le programme LEADER pourrait être un outil d'accompagnement financier des entreprises dans leur démarche de synergies s'il y en a un besoin. Les enveloppe Europe/Région sur 6 années sont d'environ 2,3 millions, avec un montant maximum par projet de 150 000€ de dépenses éligibles, (en moyenne 50 000€ d'aide), ce qui correspond à des petits projets. Le LEADER pourrait financer des études de flux, mais aussi de l'animation. Le PETR peut candidater au programme LEADER, le comité de programmation étant ouvert et pas seulement restreint aux élus du PETR. Dans ce cas, ce serait la Région qui instruirait le dossier
PLPDMA	Le PLPDMA, en construction pour le SMITOMGA et en révision pour la CCB, pourrait aussi être un outil stratégique pour inscrire l'EIT comme moyen de prévention des déchets pour les entreprises. Ceci permettrait de confirmer les partenariats avec les régies déchets, et de dégager potentiellement du temps d'agent chargé d'appliquer ce PLPDMA.
Le CRTE	Le CRTE ²⁴ dans son axe « transition écologique », a inscrit un aspect gestion des déchets-économie circulaire, dans lequel cette démarche pourrait entrer. Cependant, le CRTE n'ayant pas de fonds dédiés, seulement un poste traitant déjà d'autres aspects, ce contrat ne pourra avoir qu'une implication limitée avec une personne ressource sur ces sujets sur le territoire. (CRTE suite du CTE, CTES, TEPCV, TEPos, contrat de ruralité, contrats des précédents ministères de la transition écologique).
Le Plan Avenir Montagne	Le Plan Avenir Montagne ne semble pas directement concerné, ou de manière annexe par des projets de tourisme durable rentrant dans la démarche d'EIT. Cependant, dans le cadre des services accordés aux territoires, le plan avenir Montagne permet d'accéder à des audits gratuits de la CMA et de la CCI pour des TPE et PME, commerçants ou professionnels du tourisme. Ce qui pourrait permettre de faire des diagnostics de flux ou de mobiliser autour de la démarche EIT à partir de ces diagnostics.
Le COT ²⁵	Un poste sur le COT va être créé en novembre 2022 au sein du PETR. La durée de ce contrat est de 4 ans. La première année est consacrée à faire un état des lieux et à fixer les orientations stratégiques et les objectifs. Les années suivantes sont consacrées à l'atteinte des objectifs. Il y a des financements sur objectifs en plus du financement du poste de chef de projet. La rédaction de ce contrat pourra être l'occasion également de mettre l'EIT dans sa stratégie, et de voir des actions financées par ce programme.

²⁴ Contrat de relance et transition écologique porté par le PETR

²⁵ Contrat d'objectif territorial

PAT : Plan Alimentaire Territorial	Porté par le département, financement de postes sur l'autonomie alimentaire du territoire. Pas d'axe directement en lien avec d'économie circulaire, mais un axe sur « renforcer les produits locaux dans les circuits de grande proximité et développer les circuits courts ».
TZGZD ²⁶	Appel à projet de 2014, mettant en place une convention entre l'ADEME et les régies déchets, engageant du financement pour mettre en œuvre des programmes de réduction de déchet.
PCAET ²⁷	Plan construit suite à un diagnostic du PETR (2019), porté par le PETR pour les 3 EPCI (obligatoire pour la CCB, fait de manière volontaire sur le Guillestrois-Queyras, et le Pays des Écrins). Pas de lien direct avec l'économie circulaire, mais objectifs de réduction de consommations d'énergie et d'émissions de de GES.
Espaces Valléens	Démarche qui vise à développer l'attractivité touristique des territoires de moyenne montagne et haute montagne. Financement régional, porté par les communautés de communes.
Contrat station	Appel à manifestation d'intérêt régional, pour accompagner les stations dans l'évolution de leur modèle économique et touristique. Pour l'innovation environnementale et la diversification, mais aussi pour le maintien des sports d'hivers. Contrat porté par les communautés de communes 2022-2027. Peut être intéressant si les stations cherchent à réaliser des synergies.
Petites villes de demain	Diagnostic puis programme d'actions sur la commune de Guillestre, et l'Argentière-La Bessée. Mi-temps, pour chaque ville, financé par l'état. Objectif : redynamiser les centres bourg. Champs d'action : habitat, commerce, mobilité, aménagement des centres.
Programme ALCOTRA ²⁸	Programme transfrontalier entre l'Italie et la France (2021-2027), financé par le FEDER ²⁹ . Les objectifs du programme sont de répondre aux défis environnementaux, redynamiser les systèmes économiques et sociaux transfrontaliers et dépasser les principaux obstacles transfrontaliers, grâce à une coopération locale, intégrée et inclusive.
Charte du PNR ³⁰	La charte d'un Parc Naturel Régional du Queyras prend la forme d'un contrat d'engagement entre les signataires, elle définit un Projet de Territoire : ce qui va se faire ensemble selon les orientations communes définies pour 15 ans. La dernière charte a été réalisé en 2010. L'un des articles de la charte est : Art.11 « Le redéploiement des activités économiques autres que touristiques est une priorité notamment en matière de services et d'artisanat ». Avec un aspect du plan d'action : « Diversifier nos activités, favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, favoriser le maintien des entreprises existantes ». L'EIT peut donc entrer dans la charte du PNR en tant que moyen de renforcer l'écosystème entrepreneurial. De plus, la charte du PNR se renouvelant en 2025, cela pourra être l'occasion d'impliquer le PNR dans la démarche.

²⁶ Territoire zéro gaspillage, zéro déchet

²⁷ Plan climat air énergie territorial

²⁸ Alpes Latines Coopération Transfrontalière

²⁹ Fonds Européens de Développement Régional

³⁰ Parc Naturel Régional

5.4) Conclusion

Forces
L'EIT s'inscrit dans des schémas locaux du territoire (projet de territoire du PETR, CRTE, LEADER, PLPDMA et autres), ce qui le rend légitime.
L'EIT s'inscrit dans la stratégie régionale, avec un soutien régional et de l'ADEME de ces démarches.
Soutien financier de l'animation possible avec l'AAP de la région et de l'ADEME, mais aussi avec programme LEADER.

Menaces
Pas d'évocation de l'EC dans le Plan climat régional, certains financements dépendent du respect de ces axes stratégiques.
Nombreux programmes mobilisables sur le territoire, risque de ne pas les mobiliser par manque de connaissance.

Opportunités
Le développement des réseaux, référentiels et méthodologies sur l'EIT et l'économie circulaire permette d'augmenter fortement les chances de pérennisation de la démarche.

6. Analyse des acteurs structurants

6.1) Les acteurs

Cette analyse des acteurs fait suite aux entretiens, aux visites et aux ateliers que nous avons réalisés. Cette analyse a aussi été guidée par l'expérience du consultant d'Inddigo.³¹

Acteurs institutionnels	
Communautés de communes	<p>Le portage politique pour la mise en place de cette démarche est fort, venant des élus. Cependant le soutien des communautés de communes reste mitigé. Les communautés de communes étant très sectorisées, les techniciens du développement économique ont du mal à voir leur intérêt dans cette démarche, pour eux orientée développement durable.</p> <p>Les communautés de communes sont incontournables pour la démarche d'EIT, par leurs compétences développement économique et développement durable, mais aussi par le lien qu'elles ont avec leur territoire. Ce sont elles qui doivent être le relais auprès des acteurs économiques.</p>
Régies déchets, SMITOMGA et service déchet CCB	<p>Les régies sont chargées traitement des déchets mais aussi du fonctionnement des déchetteries et de la prévention des déchets. Leurs stratégies sont inscrites dans leurs PLPDMA respectifs. Pour se faire, les régies sont en lien étroit avec le CPIE de la Haute-Durance, association structurante du territoire.</p> <p>Un groupe de travail déchet est aussi en place regroupant ces acteurs ainsi que le PETR. Les régies déchets ont déjà mis en place de nombreuses initiatives, notamment des accompagnements auprès des professionnels, pour les marchés et les centres de vacances principalement. Les régies sont aussi structurantes dans la démarche surtout pour leurs compétences de gestion des déchets professionnels.</p> <p>Elles seront incontournables pour la mise en place de synergie en bouclage de flux.</p>
PETR	<p>Le PETR portant l'étude de préfiguration, et d'autres programmes de coordination en transition écologique, pourrait avoir un rôle de coordination sur le territoire en écologie industrielle, mais de par ses financements qui ne permettent que l'embauche de contrats courts, ce rôle semble difficile à maintenir. Il faudra donc transmettre le portage de la démarche.</p> <p>Par ailleurs, de par son aire géographique, le PETR semble opportun comme échelle de travail, plus que les EPCI. Le territoire ayant globalement, uniformément les mêmes enjeux et besoins. L'animation sera à décliner territorialement, mais le travail d'étude en amont et de portage peut être mutualiser sur l'ensemble du territoire.</p>

³¹ Voir annexe 4 – Analyse des acteurs

Les Parcs	Le Parc Naturel Régional du Queyras et le Parc National des Écrins sont d'autres structures institutionnelles ayant les compétences développement économique et environnemental sur le territoire. Le Parc Naturel Régional du Queyras a un poste en animation territoriale sur un réseau d'éco acteurs de la biosphère du Mont-Viso, ce qui peut être un appui pour développer l'EIT sur le territoire du Queyras.
Le Département des Hautes-Alpes	Le département a des compétences liées au développement économique mais ne peut pas financer d'entreprises. Le département ne sera donc pas une partie prenante d'un programme EIT.
La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur	Comme évoqué précédemment, la Région porte un plan Climat, Air, Energie régional et a inscrit dans son SRADDET un aspect EIT. Conjointement à l'ADEME, la région sud a lancé un AAP en écologie industrielle et territoriale, composé de 3 volets : étude, lancement, et pérennisation de la démarche. La Région est un potentiel financeur de la démarche. De plus la région a lancé le réseau PRECI, un réseau d'acteurs de l'économie circulaire.
ADEME	L'ADEME dispense un accompagnement technique et financier (AAP et subventions) et propose plusieurs outils et réseaux pour les acteurs publics et privés. L'ADEME est un potentiel financeur de la démarche.
Les consulaires	<p>Les chambres consulaires, bien qu'organisées régionalement et départementalement, ont des chargés de mission sur le territoire du PETR et ont dans leurs missions l'accompagnement aux entreprises (agricoles, artisanales ou industrielles).</p> <p>La CMAR dispose de conseillers environnement et expert en économie circulaire. Elle a développé plusieurs dispositifs et outils en lien avec l'économie circulaire comme l'outil « Diag Eco-flux », les « éco-défis des commerçants et des artisans » et la marque « Répar'acteurs »</p> <p>La CCI a développé plusieurs dispositifs et outils en lien avec l'économie circulaire notamment l'outil ACTIF : À travers une cartographie interactive, la plateforme ACTIF quantifie et géolocalise les ressources des entreprises et organisations. Elle permet de créer des synergies de mutualisation (emplois partagés et achats groupés) ou des synergies de substitution (les flux sortants des uns étant les flux entrants des autres). Un agent est chargé de l'animation de cette plateforme sur le 05. Le territoire du PETR possède donc une expertise en EIT sur le territoire</p>
INHA	Association d'accompagnements et de financements pour la création d'entreprises.

Ces acteurs institutionnels étant nombreux, le défi de la communication et de la coordination sur le sujet de l'EIT est réellement important. De plus, aucun de ces acteurs ayant un animateur EIT intégré dans leur structure, l'embauche d'une nouvelle personne sera à prévoir.

Acteurs économiques	
Compagnie des Alpes	Gestionnaire des stations de ski de la vallée de Serre Chevalier. Compétence environnementale internalisée, gros travail sur les ENR et l'optimisation de la neige de culture, en pleine réflexion sur la transition des stations. Potentiellement gros émetteur de flux. Lors de l'entretien disposé à travailler en EIT.
Extruflex	Entreprise de plasturgie produisant du PVC à La Roche de Rame, dans leur projet filidéchet, ont travaillé sur leur propre filière de recyclage dans une logique d'économie circulaire. Recyclent actuellement les chutes de leurs clients directs. Potentiels gros flux.
Echange paysans	Coopérative alimentaire qui fait le lien entre les producteurs du département et les consommateurs. Travaillent avec leurs concurrents pour optimiser les flux logistiques. Acteur à mobiliser en apporteur de solutions.
Coopérative des artisans du Queyras	Coopérative alimentaire qui fait le lien entre les producteurs du Queyras et les consommateurs. Récupère des cartons, broie pour faire du calage pour les colis qui sont envoyés. Acteur à mobiliser en apporteur de solutions.
Tut'alp	Entreprise qui propose une plateforme logistique en ligne pour optimiser les flux de transporteurs sur le territoire. Acteur à mobiliser en apporteur de solutions.
La Scop écobati	Coopérative d'artisans qui font de la rénovation et de la construction bas carbone et biosourcée
Les enseignes du briançonnais, Le club des entreprises du centre commercial sud de Briançon	Fédération des commerçants de Briançon et réseau d'entreprise. Pourront servir de relais d'information à la démarche.
La filature Longo Maï	Coopérative de production de vêtements/ textiles en laine. Réflexion sur leurs déchets (tests sur le compost avec de la laine sale). Acteurs à mobiliser en apporteur de solutions.
Centre hospitalier des Escartons	Potentiel gros émetteur de flux.
Altapolis, Luceo	Pépinières d'entreprises du territoire, à mobiliser en acteur relais.

Acteurs associatifs	
Le Comptoir des Assos	Association coordinatrice du tissu associatif du PETR.
Altitudes coopérantes	PTCE du Comptoir des Assos, de l'UDESS, de France active, de la MJC de Briançon qui a pour objectif de mettre en place des outils pour mieux coopérer sur le territoire : mutualisation de fonds de roulement pour les associations, et réalisation d'un outil de mutualisation de salles/ équipements sur l'ensemble des Hautes-Alpes. Acteur moteur qui pourrait se positionner en porteur de la démarche s'il s'oriente plus vers les entreprises.
Environnement et solidarité (CPIE Haute Durance)	Association structurante du territoire avec 72 salariés dont une 50aine en insertion. Initiatives : Accompagnement à la transition écologique, valorisation de territoire de montagne, ressourcerie et plateforme de réemploi des matériaux. Acteur pouvant être relais dans la partie accompagnement à la transition écologique, apporteur de solution avec les ressourceries, mais aussi bénéficiaire.
Les Fils d'Ariane	Acteur du réemploi dans le textile. Récupère les vêtements/ chaussures/ linge de maison et les revend.
Le réseau carbone K	Réseau de professionnels de la construction qui s'organisent pour faire de la construction durable. Acteur pouvant être relais de la démarche auprès des artisans et professionnels de la construction.

6.2) Conclusion

Forces
Portage politique fort
Régie déchet dynamique dans la prévention et déjà active auprès des professionnels
Acteurs intéressés et sensibles à la démarche
Échelle du PETR intéressante car lien entre les 3 com-com par le PETR, peu dense animation à adapter
Réseau associatif très dynamique avec une habitude de coopération.

Faiblesses
Manque de portage des com-com
Pas de connaissance en EIT des acteurs même si ils en font déjà

Menaces
Embauche de personnel EIT peut être long
Sectorisation des institutions
Difficulté de coordonner l'ensemble des acteurs institutionnels
Manque de mobilisation des acteurs dû à une mauvaise manière de communiquer

Opportunités
Coopération entre les différents types de structure
La présence de la CCI permet d'avoir de l'expertise sur le territoire, et un acteur ressource pour la mise en place de la démarche à tous les stades.

Préconisations pour le lancement de la démarche
Travailler inter-structure et ne pas cantonner la démarche aux entreprises, associations structurantes sur le territoire à ne pas oublier.

7. Synthèse et Matrice SWOT

FACTEURS INTERNES	
POINTS FORTS (+)	FAIBLESSES (-)
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ L'échelle du PETR est davantage pertinente que celle de l'EPCI pour mener une démarche d'EIT ⇒ Portage politique fort de la part de Pierre Leroy, Président du PETR ⇒ De nombreux programmes territoriaux en cours en lien avec la transition écologique et l'économie circulaire (LEADER, COT...) ⇒ Une bonne connaissance en interne des sujets d'économie circulaire et d'écologie industrielle et territoriale ⇒ Plusieurs sources de financement sont possibles pour mener la démarche d'EIT (AAP EIT ADEME / Région, COT, LEADER) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Difficulté à mobiliser les EPCI et à projeter une implication future de leur part dans la démarche d'EIT ⇒ Pas d'animateur EIT intégré à la structure aujourd'hui et donc pas de compétences particulières. Il est prévu d'en recruter un pour la démarche, mais les processus peuvent être assez longs ⇒ Le PETR n'a pas de fonds propres et est dépendant des financements des Communautés de Communes

FACTEURS EXTERNES	
OPPORTUNITÉS (+)	MENACES (-)
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Capitaliser sur les actions (et les acteurs) d'économie circulaire déjà en place et inspirer pour passer à l'action ⇒ Besoin de créer une base de connaissance des actions, dispositifs et programme en cours (LEADER, plateforme échange, guides réparateurs) en lien avec l'EIT ⇒ S'appuyer sur les représentants de filières/secteurs et réseaux présents sur le territoire ⇒ S'appuyer sur des outils types bourse aux ressources (déjà existant) qui permettent d'identifier les échanges en faisant gagner du temps aux acteurs ⇒ Proposer un système d'animation innovant et varié en fonctions des territoires concernés (Briançonnais, Guillestrois-Queyras, Ecrins) ⇒ L'animation terrain (porte-à-porte par l'animateur sera nécessaire pour impliquer les acteurs dans la démarche) et semble être un moyen d'animation adapté ⇒ Un territoire qui met déjà en place des mutualisations de moyens et de services (commande de pellets, achats d'agrumes, altitudes coopérantes) ⇒ La CCI du territoire dispose de méthodologie et d'outils spécifiques à l'EIT qu'elle peut mettre à disposition pour faciliter le déploiement de la démarche ⇒ Une structure associative, mettant déjà en place des mutualisations, est intéressée par la dynamique et peut éventuellement à terme reprendre le portage et l'animation de la démarche ⇒ L'atelier collaboratif a montré une volonté de s'engager dans une dynamique réseau et de travailler sur les sujets de l'EIT ⇒ Des pistes de synergies / échanges / mutualisation sont ressorties pendant l'atelier ⇒ La conjoncture actuelle (Augmentation du prix de l'énergie, difficultés d'approvisionnement en matières premières...) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La mobilisation des acteurs peut s'avérer compliquée du fait d'un territoire très étendu avec relativement peu d'habitants (Territoire peu dense) qui peut limiter la participation des acteurs aux événements et freiner la mise en place de synergies ⇒ De nombreuses activités saisonnières qui rend la mobilisation compliquée entre le manque de temps (saison) et l'absence des acteurs (hors saison). ⇒ Des petites entreprises qui manquent de ressources humaines / temps à allouer à la démarche d'EIT ⇒ Manque de compréhension de la démarche par certains acteurs structurants (EPCI) ⇒ Manque de connaissances partagées des actions, programmes, dispositifs portés par les acteurs du territoire (PETR, EPCI, SMITOMGA, consulaires...)

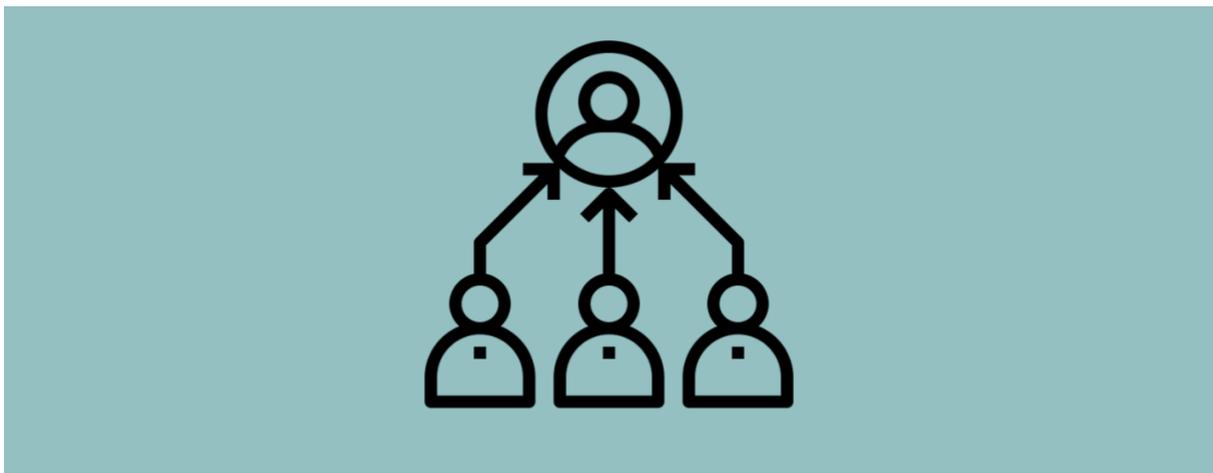
8. Potentiels modèles

8.1) Contexte et enjeux d'une gouvernance et du modèle économique en EIT

L'EIT est une démarche qui a vocation à durer dans le temps, en faisant de la coordination et de la coopération sur le territoire. Portée principalement dans ses prémices par des financements publics, ces démarches n'ont pas vocation à être portées à long terme par des structures publiques.

L'EIT bénéficie aux entreprises en les aidant à réduire leurs coûts écologiques et économiques, mais aussi au territoire en général avec la réduction du volume de déchets, les impacts sur l'attractivité du territoire. Il est donc essentiel de créer un modèle de financement à long terme, d'impliquer l'ensemble des acteurs structurants du territoire mais aussi les bénéficiaires pour réussir cette coordination.

Cependant, selon les phases de maturité de la démarche, l'animation qui fonctionne le mieux n'est pas portée par les mêmes acteurs. Selon l'état de l'art, les démarches sont en général impulsées par des structures publiques (EPCI) avec des subventions, puis transférées à une structure tierce (association, coopératives...) dédiée à l'EIT avec un modèle économique adapté et durable.



8.2) Scénarii envisagés par PETR

Au vu de l'analyse des acteurs faites précédemment, ces scénarii ont pour objectif de montrer qui portera la démarche, qui collaborera, qui sera ressource, qui sera impliqué dans les comités techniques, et surtout qui financera.

Les acteurs structurants pressentis, sont le PETR, les communautés de communes, leur services déchets, le SMITOMGA, pour leurs compétences en économie et développement durable. La CCI pour leur expertise et leur outil actif. L'association Altitudes coopérantes pour leur objet social de faciliter la coopération entre acteurs du territoire. L'ADEME et la Région pour leur capacité de financement et leurs compétences.



8.2.1. Scénario 1

Pour imaginer ce premier scénario, nous avons considéré que le PETR est lauréat de l'appel à projet « Écologie Industrielle et Territoriale pour la transition des territoires » de l'ADEME et la Région, le volet 2, qui permet de financer de l'animation pour lancer la démarche. Si le PETR n'est pas lauréat mais reçoit des subventions projet type LEADER, le scénario sera similaire.

Nous avons construit ce scénario en 2 phases, en intégrant bien l'importance de transférer la démarche à un acteur tiers.

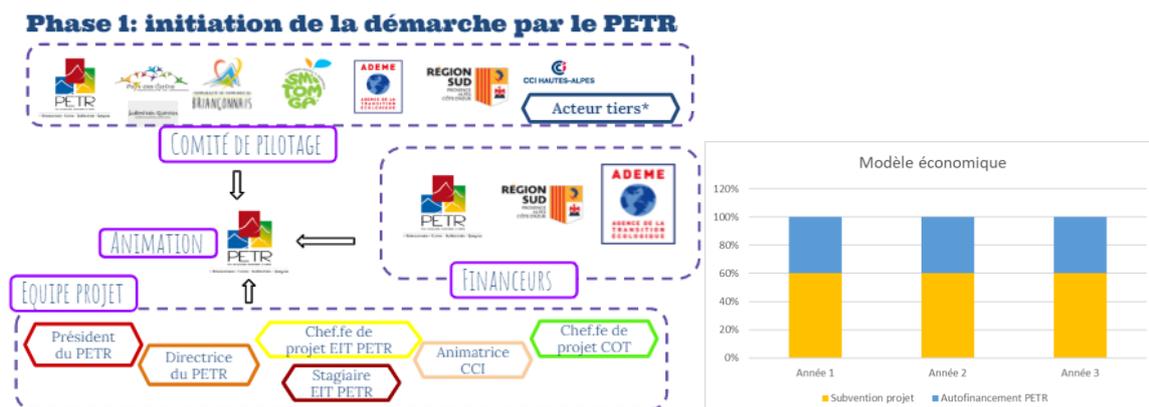


Figure 16: Schéma de gouvernance Scénario 1- phase 1. Figure 17: Modèle économique Scénario 1- Phase 1

Durant cette première phase, qui dure 3 ans, l'animation est centralisée au PETR par un.e animateur dédié.e, aidé.e par un.e stagiaire. Les orientations stratégiques sont impulsées par les communautés de communes. Les régies déchets participent aussi au pilotage par leur rôle de prévention des déchets professionnels.

La CCI est en support pour l'animation et les orientations stratégiques. L'acteur tiers, future structure porteuse de la démarche à long terme, est choisie le plus tôt possible par le comité de pilotage (jusqu'à 6 mois avant la transmission). Il participe au pilotage, et travaille sur son modèle économique. La.le chef.fe de projet COT pourra être ressource et accompagner l'animateur de par sa connaissance des acteurs locaux et du territoire.

Le modèle économique est basé sur des subventions projet (AAP Ademe/Région, ou LEADER) avec un autofinancement du PETR qui complète. Le poste de l'animateur ainsi que les frais annexes correspondent à environ 62 000 € / an. L'AAP EIT de l'ADEME et la Région finance au maximum à 70% les frais salariaux et 50% les frais de matériel. Cette AAP sera reconduite en janvier/février 2023, ce qui entraînerait dans le meilleur des cas, l'embauche de l'animateur en septembre 2023.

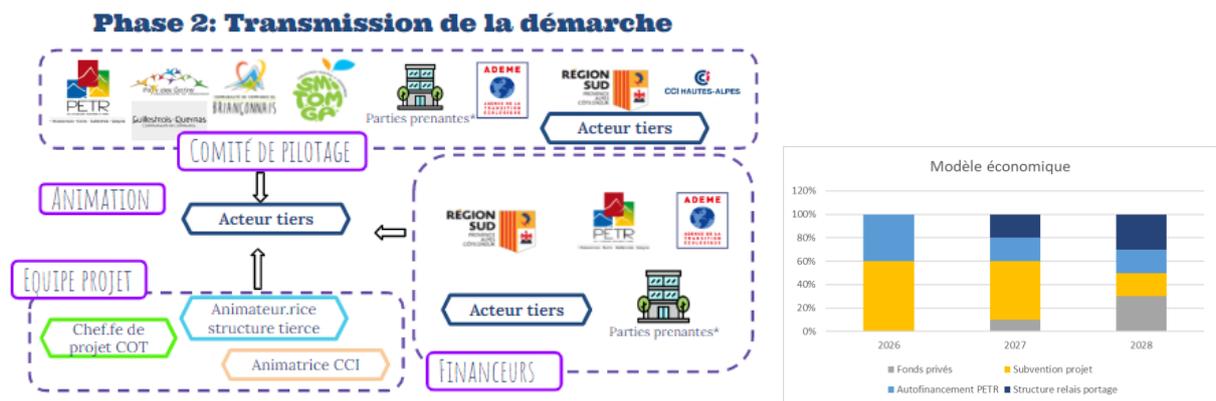


Figure 18: Schéma de gouvernance scénario 1 - phase 2. Figure 19: Modèle économique scénario 1 - phase 2

La deuxième phase représentée ici est le portage de la démarche après la transmission à une structure tierce. Cette phase là a vocation à durer dans le temps. Nous avons proposé un modèle économique sur 3 ans, mais celui-ci dépendra beaucoup de l'acteur tiers qui n'est pas encore déterminé pour l'instant.

La transmission de l'animation de la démarche se fait de l'animateur du PÉTR à un animateur dédié dans une autre structure (acteur tiers). Cette transmission est progressive avec une montée en compétence du nouvel animateur par l'animateur PÉTR.

La gouvernance de la démarche est élargie avec une orientation stratégique par les communautés de communes, les régies déchets et les entreprises. La collaboration reste continue avec la CCI, surtout dans la période de transition. La.le chef.fe de projet COT, reste en ressource jusqu'à la fin de sa mission (fin 2027).

Le modèle économique de l'acteur tiers est mixte avec des subventions publiques (LEADER, Communautés de communes) et de la participation privée (adhésions, services). La proposition de financement faite ici reste indicative. Les frais restent autour de 62 000 €/an

⇒ **Points de vigilances**

La pérennité de la démarche au-delà de 3 ans, dépend de la qualité de la transmission de la démarche du PÉTR. La pérennité dépend aussi de la capacité de l'acteur tiers à créer un modèle économique équilibré, et à durer dans le temps.

⇒ **Point fort du scénario**

Le portage par le PÉTR dans un premier temps est adéquat. Le PÉTR est à une bonne échelle territoriale, possède déjà des fonctions supports, a un portage politique fort, et un ancrage territorial conséquent. Le financement de l'ADEME/région va permettre d'initier la démarche et de donner confiance à l'ensemble des acteurs pour pouvoir diversifier les financements au fur et à mesure. Le fait de transférer le portage à un acteur tiers et d'ouvrir la gouvernance va permettre de pouvoir diversifier les financements (privés/publics), et d'impliquer les bénéficiaires de la démarche. Des potentiels acteurs tiers ont déjà été repérés sur le territoire.

⇒ **Commentaires**

De nombreux acteurs composent cette gouvernance, il y aura un travail conséquent de coordination des acteurs. La transmission va prendre du temps et de la réflexion. Plus elle sera entamée en amont, plus ce sera aisé pour l'acteur tiers de reprendre l'animation. Prévoir plusieurs mois de tuilage, et prévoir dans la fiche de poste de l'animateur PÉTR, une partie transmission. Altitude coopérantes pourrait être l'acteur tiers qui porterait la démarche à long terme. C'est une opportunité pour la démarche car c'est un acteur moteur, existant, qui fait déjà de l'EIT, et qui a une structure pouvant avoir un modèle économique mixte. Intégrer altitudes coopérantes serait aussi l'occasion de travailler inter-structure : publiques-privées-associatives.

8.2.2. Scénario 2

Le Scénario 2 a été construit en faisant l’hypothèse qu’il n’y ait pas de subventions projet accordées pour la démarche. L’idée est de faire une animation dégradée du scénario 1 avec un stagiaire à la place d’un animateur.

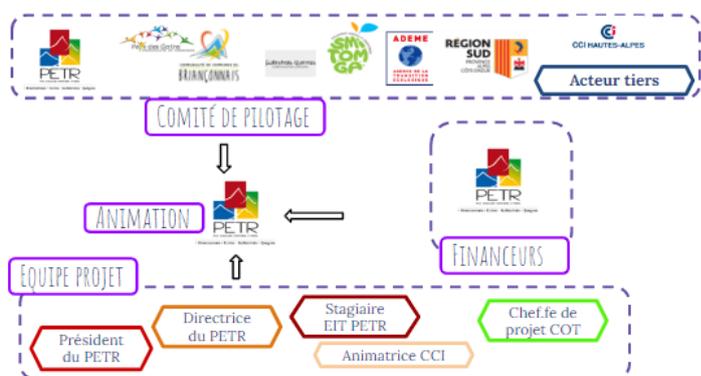


Figure 20: Schéma de gouvernance du scénario 2

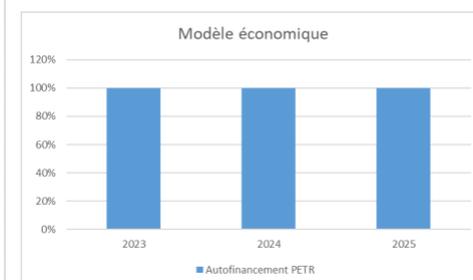


Figure 21: Modèle économique du scénario 2

Dans ce scénario, l’animation est réalisé par le PETR via un.e stagiaire encadré.e par la.le chef.fe de projet COT. Il y a aussi un travail en lien avec la CCI pour l’animation et les orientations stratégiques. L’acteur tiers a une place similaire à celle du scénario 1 avec une transmission de la démarche et une deuxième phase, dans laquelle il prendrait le relais. Le modèle économique est basé sur l’autofinancement du PETR, issu des subventions des communautés de communes. Le poste des stagiaires ainsi que les coûts annexes coûteraient chaque année 10 000 € environ.

⇒ Point de vigilance

L’animation de la démarche par des stagiaires successifs risque de nuire grandement à la qualité de la démarche, la qualité de l’animation, et la dynamique en général. Le suivi risque d’être discontinu, il y aura des difficultés à maintenir l’animation et à la rendre lisible pour les différentes parties prenantes lors de la 1 phase. Il y aura aussi des risques pour la transmission et la pérennité à long terme de la démarche.

⇒ Points forts du scénario

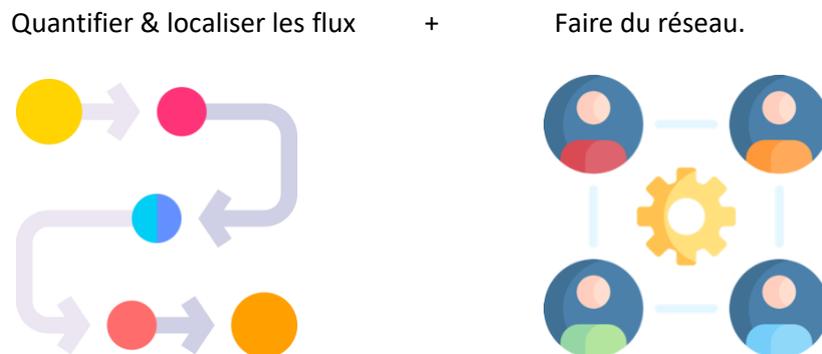
Embauche pour le COT est déjà prévue. La démarche pourra être mise en place sans dépendre des subventions projets.

⇒ Commentaires

L’animation d’une démarche d’EIT nécessite des compétences et une animation territoriale à long terme, ce que ce scénario n’apporte pas.

8.3) Animation et méthodologie EIT

L'animation d'une démarche EIT a deux objectifs :



Il y a 3 approches :

⇒ **Par le territoire**

Elle est constituée de collecte de données, documentation, entretiens. C'est l'approche privilégiée pour l'instant dans cette étude. Elle permet de pérenniser la démarche dans le temps en anticipant les réflexions sur le modèle économique, la gouvernance et les activités de la démarche. Peut manquer de pragmatisme et mettre beaucoup de temps avant d'aboutir à des synergies.

⇒ **Par les acteurs**

Les entreprises expriment leurs besoins lors d'ateliers. Cela permet d'animer une dynamique de réseau, et de prioriser les besoins. Un premier atelier de ce type a été réalisé sur le territoire, et a eu du succès. Cependant, il ne faut pas trop multiplier les ateliers au risque de démotiver les acteurs par de la sur-sollicitation.

⇒ **Par un bilan de flux**

Cela constitue à « regarder les poubelles » des entreprises et cartographier les flux. Cela offre une proximité entre l'animateur et le dirigeant de l'entreprise, mais cela prend beaucoup de temps. Ne mets pas systématiquement l'accent sur les problématiques choisies par les entreprises.

Sur le territoire il y a déjà des outils d'animation qui peuvent être mobilisés :

La bourse aux déchets

Un outil développé lors de la mission du contrat de transition écologique au sein du PETR, c'est un simple tableau Excel qui permet de voir qui offre quoi, et qui demande quoi en termes de flux. C'est un outil hybride qui combine plusieurs approches. Il permettrait de gagner du temps et de l'efficacité pour mettre en place des actions.

Format atelier + utilisation d'Actif pour la CCI

C'est un format d'animation, où les acteurs participent à un atelier de détection de synergies, les entrent eux même dans l'outil ACTIF. La CCI a une expertise déjà présente sur le territoire, a déjà pu mettre en place ce type d'atelier dans le sud du département.

L'outil Altitudes Coopérantes

L'outil d'altitudes coopérantes a pour objectif de favoriser les mutualisations entre acteurs. Cet outil est une carte, qui recense l'ensemble des équipements / salles proposées à la mutualisation sur les Hautes-Alpes. Cependant cet outil est pour l'instant tourné uniquement vers les associations.

9. Programme d'actions et budget prévisionnel

9.1) Plan d'action



Le tableau ci-dessous recense les actions globales à mener pour lancer la démarche sur le territoire.

Action	Objectif	Descriptif
Réponse à l'AAP de la région	Obtenir les subventions pour avoir les financements et pouvoir démarrer la démarche	> Rendre le dossier de subvention
Recrutement d'un animateur EIT	Se doter de ressources humaines pour effectuer le travail de mise en réseau des acteurs et la mise en œuvre d'actions	> Rédiger une fiche de poste > Diffuser la fiche de poste > Étudier les candidatures et organiser des entretiens > Sélection d'un candidat et contractualisation
Recrutement d'un stagiaire EIT	Accompagner l'animateur dans ses tâches	> Rédiger une fiche d'offre de stage > Diffuser la fiche d'offre de stage > Étudier les candidatures et organiser des entretiens > Sélection d'un candidat et contractualisation
Élaboration d'une gouvernance territoriale	Anticiper et préparer la future gouvernance de la démarche d'EIT	> Entretiens avec chacun des acteurs motivés pour intégrer la gouvernance > Réunion collective pour co-construire la future gouvernance > Clarification des rôles et de l'implication de chacun > Choix de l'acteur tiers
Mise en place d'un partenariat avec la CCI	Intégrer les compétences et outils de la CCI au service de la démarche	> Organiser une réunion d'échange > Lister compétences et apports de la CCI pour la démarche > Formaliser le partenariat

Événement de lancement	Faire connaître la démarche et initier une dynamique de réseaux	<ul style="list-style-type: none"> > Conception de l'événement > Gestion des invitations et inscriptions > Organisation logistique > Animation de l'événement et compte-rendu
Mobilisation des acteurs économiques	Faire comprendre aux acteurs l'intérêt de la démarche	<ul style="list-style-type: none"> > Développer un argumentaire pour convaincre > Rédiger une communication > Campagne de mailing, relance téléphonique et rencontres terrain
Identification de synergies	Repérer des potentielles synergies inter-entreprises	<ul style="list-style-type: none"> > Organisation d'atelier de détection de synergies > Entretiens avec acteurs économiques > Visite de sites > Utilisation de l'outil Act'IF
Accompagnement à la mise en œuvre de synergie	Concrétiser les synergies identifiées	<ul style="list-style-type: none"> > Organisation d'atelier de concrétisation ou rendez-vous d'affaire > Organiser des mises en relation entre acteurs, suivre les échanges
Participation à des rencontres / séminaires	Développer le réseau et s'inspirer de retours d'expériences	<ul style="list-style-type: none"> > Participation à des congrès sur le sujet > Participation aux rencontres du réseau EIT PACA
Évaluation de la démarche	Identifier et quantifier les bénéfices de la démarche d'EIT	<ul style="list-style-type: none"> > S'approprier le référentiel d'évaluation national (ELIPSE) > Bénéficier d'une formation par l'Association ORÉE
Transfert du portage de la démarche à un acteur tiers	Pérenniser la démarche d'EIT en transférant le portage et l'animation	<ul style="list-style-type: none"> > Création d'une structure AD Hoc ou transfert à une structure existante > Création de statuts / modification de statuts adaptés au démarche d'EIT (structure associative)
Transfert de compétences vers cet acteur tiers	Former et faire monter en compétences le nouvel animateur EIT	<ul style="list-style-type: none"> > Identifier des besoins en montée de compétences > Formation et coaching
Valorisation des actions	Capitaliser sur les actions mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> > Mettre en valeur les actions réalisées sous forme de retours d'expériences > Prise de parole lors de conférence / webinaire > Valorisation sur des plateformes dédiées

9.3) Budget associé

9.3.1 Scénario 1

Le budget présenté ici est un prévisionnel sur 3 ans avec l'hypothèse de la réponse à l'AAP EIT de la Région et de l'ADEME. Nous avons fait l'hypothèse que les subventions seraient de l'ordre de 60%.

Action	Objectifs	Dépenses associés	Année 1	Année 2	Année 3
Recrutement d'un animateur EIT	Se doter de ressources humaines pour effectuer le travail de mise en réseau des acteurs et la mise en œuvre d'actions	Salaires et charges de l'animateur EIT Équipement informatique, téléphone...	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Recrutement d'un stagiaire EIT	Accompagner l'animateur dans ses tâches	Gratification de stage	0 €	4 500 €	4 500 €
Frais de fonctionnements	Frais de la structure	Frais généraux liés au bureau et aux fonctions supports	8 000 €	5 000 €	5 000 €
Valorisation des actions	Capitaliser sur les actions mise en œuvre	Supports de communication, prestation graphiste, impressions	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Frais de Mission	Frais incombant à la mission	Transports, location de salles, formations	1 000 €	1 000 €	1 000 €
BUDGET / an			60 500 €	62 000 €	62 000 €
TOTAL 3 ans			184 500 €		

9.3.2. Scénario 2

Action	Objectifs	Dépenses associés	Année 1	Année 2	Année 3
Recrutement d'un stagiaire EIT	Mise en place de la démarche EIT	Gratification de stage	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
Frais de fonctionnements	Frais de la structure	Frais généraux liés au bureau et aux fonctions supports	4 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Communication	Valoriser et sensibiliser	Supports de communication, prestation graphiste, impressions	750,00 €	750,00 €	750,00 €
Frais de Mission	Frais incombant à la mission	Transports, location de salles, formations	750,00 €	750,00 €	750,00 €
			10 000,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €
			27 000,00 €		

10. Conclusion

Les conclusions de cette étude ont été exposées lors d'une restitution le 17 octobre 2022 devant une grande partie des acteurs impliqués.

Malgré toutes les spécificités du territoire, bien éloignées des caractéristiques d'une zone classique d'EIT, le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras est propice pour une démarche d'EIT. Cela est faisable, et répond à des besoins et des enjeux du territoire.

Les spécificités territoriales font que l'animation devra être innovante. Elle devra être mixte mobilisant différents outils, et types d'animation tout en restant proche du terrain. Elle devra être adaptée selon les zones du territoire et les périodes de l'année. Elle devra s'adapter aux acteurs (entreprises unipersonnelles), et travailler inter-structure, intégrant notamment le monde associatif incontournable sur le territoire.

Le territoire est dynamique, entreprenant, et impliqué à de nombreux niveaux sur la transition écologique. Lors des ateliers EIT et des entretiens réalisés, les acteurs ont semblé ouverts et enthousiastes à participer à la démarche.

Regard expert du consultant Inddigo

Le territoire du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras semble propice à l'émergence d'une démarche d'EIT.

En premier lieu, le PETR est la structure adéquate pour impulser cette démarche notamment du fait qu'il soit engagé dans différents programmes territoriaux en faveur de la transition écologique et qu'il bénéficie d'un portage politique important.

L'étude a permis de montrer plusieurs initiatives en lien avec l'économie circulaire ou la mutualisation, portées par des acteurs locaux, montrant une dynamique locale.

L'atelier du 9 septembre 2022 a mis en valeur, une importante mobilisation des acteurs, intéressés pour rencontrer leurs pairs et développer des coopérations au travers de l'enjeu des ressources.

De plus, la présence de la CCI et de son expertise en matière d'écologie industrielle est un facteur clé de succès important pour déployer la démarche sur le territoire.

Enfin, la présence d'une association locale, spécialisée dans les dynamiques de mutualisation se rapprochant des pratiques d'EIT est un atout majeur pour pouvoir structurer et pérenniser l'action engagée.

11. Suggestions

Action à mettre en place	Pourquoi	Comment	Temporalité de l'action
Expérimenter l'EIT sur la ZA des Sablonnières, puis essaimage, (deuxième peut être la zone commerciale sud de Briançon)	Zone située à l'Argentière-La Bessée avec déjà des petites synergies entre la plateforme de réemploi et ses voisins industriels, déchetterie et plateforme de réemploi. La zone Sud commerciale de Briançon a déjà un club d'entreprises.	Faire rencontrer les chefs d'entreprises lors d'un atelier dédié seulement à cette zone, puis éventuellement étendre à d'autres zones d'activité (27 !)	Moyen Terme
Soutenir le réseau de réemploi en construction (env&sol ³² , CCB)	Déjà en route, trouver des moyens de rendre ce réseau accessible aux professionnels	Travailler avec env&sol et la CMAR pour ouvrir davantage aux pro le réemploi	Long Terme
Créer un ou des clubs d'entrepreneurs	Faire réseau : bon moyen pour avancer, faire démarrer des démarches	Les réseaux peuvent être par zones géographiques, par secteur d'activité (artisanat, restaurateurs, commerçants, agriculteurs). Sinon, créer un grand réseau et faire des réunions thématiques. Aide de la CCI	Long Terme
Promouvoir la bourse aux déchets	Toucher les acteurs plus isolés, pas dans des ZA, avoir un inventaire le plus exhaustif possible des déchets sur le territoire et des sources pour commencer à mettre en place des synergies	Atelier synergies sur un territoire plus vaste + mettre en place un club d'entrepreneur/structures ? sur un territoire plus vaste que les zones d'activités, mettre en place éventuellement des zones selon l'animation	Moyen Terme
Mise en valeur des synergies existantes	Sensibilisation du grand public, moyen de communication pour étendre les démarches, sensibilisation du touriste, diversifier le tourisme	Travailler avec le Plan Avenir Montagne, la MJC, les assos de sensibilisation du grand public, pour montrer concrètement quels écosystèmes industriels il peut y avoir sur le territoire	Moyen Terme
Travail sur la consigne en verre	Déjà un premier travail du PNRQ, enjeu central pour certaines entreprises	Coopératives (artisans du Queyras + producteurs cueilleurs) + brasseurs locaux + SMITOMGA et CCB déchets + entreprises possédant des machines de lavage (miellerie + magasin de bière prg LEADER)	Long Terme
Synergie CDA-station d'épuration, épandage des boues d'épuration	Forte implication de la CDA, quantités énormes de boues nécessaires, potentiel de réduction de flux énorme (actuellement les boues sont transportées jusqu'à Grenoble)	Mettre en lien CDA - SMITOMGA	Court Terme
Travail sur la filière laine	Recherches non abouties de la filature Longo Maï sur le recyclage de la laine sale		Long Terme
Travail avec les artisans de la construction	Beaucoup d'artisans avec les mêmes déchets, gros flux liés à la construction, problématiques des déchetteries	Réemploi ! Mettre en place un club d'entrepreneur construction/ artisanat, s'appuyer sur Carbone K, la plateforme de réemploi des matériaux, la CMAR, Eko ! utiliser éventuellement les audits gratuits du plan avenir montagne	Long Terme

³² L'association environnement et solidarité, position détaillée p.34

Travail sur la filière bois	Production de bois et consommation de bois mais pas de transformation => beaucoup de transport	Proposer un projet au financement participatif de transformation de bois sur le territoire (CDA ?)	Long Terme
Mettre l'EIT dans le PLPDMA des territoires	Avoir un partenariat fort avec les communautés de communes, éviter la remise en question du concept après avoir investi dans la démarche, avoir un soutien fort politique	Élus, techniciens des communautés de communes	Court Terme
Filière carton	Juste avant la saison, les bennes débordent, tous les magasins jettent leurs cartons en même temps. La coopérative des artisans du Queyras, fait du calage pour envoi. Mais pas besoin de beaucoup de volume	Trouver des filières de réemploi ou revalorisation, (revente aux fournisseurs, compost, calage)	Moyen Terme
Centre de vacances, restaurants, refuge	Certains déjà accompagnés par la CCB et la CPIE haute Durance, gros flux sur nourriture	Généraliser le compostage pour les professionnels de la restauration, lier au projet de boucle alimentaire	Long Terme
Palettes	Les palettes sont un business rentable, ça se vend, ça s'achète, beaucoup de besoins sur le territoire	Créer un lieu de stockage, ou accompagner la plateforme de réemploi des matériaux, peut financer une partie de poste	Moyen Terme
Mutualisation de foncier	Coûts très importants, et grand besoin	Ouvrir Altitudes coopérantes aux entreprises, voir ouvrir une section non temporaire, ou recenser l'ensemble des besoins en foncier avec ACTIF.	Moyen Terme
Mutualisation logistique	Enjeu d'accessibilité, coûts logistiques très importants	Travailler avec Totalp, et les économes de flux des communautés de communes, sensibiliser l'ensemble des entreprises, y compris, centre de vacances et station à ces possibilités	Moyen Terme
Travailler sur le modèle économique pour la suite de la démarche	Pour réussir à pérenniser la démarche	Choisir la structure porteuse de la démarche à long terme, mettre en place un système d'adhésion, business de palettes ? Prestations, rémunérations sur économies réalisées.	Long Terme

IV. Sensibilisation

Réalisation de Visuels, site internet et articles de communication

Dans le cadre de l'axe « sensibilisation » de la mission, un logo a été créé en amont par la secrétaire assistante du PETR et des visuels ont été réalisés en interne à la structure avec l'outil google slide, sur l'Écologie Industrielle et Territoriale, la démarche, la bourse aux déchets ainsi que des visuels d'invitation pour l'atelier du 9 septembre 2022.

La communication autour de l'étude a été réalisée également en interne du PETR : mails de communication, newsletter, des communiqués de presse et des publications réseau. La secrétaire assistante du PETR a géré cette partie afin de respecter les normes et mode de fonctionnement du PETR concernant la communication extérieure.

Une page sur la démarche EIT a été créée et alimentée par le PETR sur son site internet.

(Voir Annexe 2 et 3)

Animation de l'atelier de concertation du 22 juin 2022

Le 22 juin 2022 s'est tenu un atelier de concertation pour la réalisation de la stratégie du futur programme LEADER 2023-2027. Cet atelier a rassemblé une soixantaine de personnes.

Il s'est déroulé dans un premier temps par une série d'interventions en plénières, puis le public s'est réparti en quatre tables, où les participants ont pu répondre à 3 questions pendant une vingtaine de minutes. Puis les groupes ont tournés pour passer sur chaque atelier. Chaque table avait comme animateur une personne du PETR ainsi qu'un intervenant extérieur.

Un atelier « Pour un territoire, efficient, dynamique et entreprenant » a été animé par l'équipe EIT, avec un acteur du territoire, chef d'entreprise du Plantivore (entreprise de production alimentaire à partir de cueillette sauvage).

Une fois les 4 groupes passés, une rapide synthèse sur chaque thématique a été dressée et présentée à la fin de l'atelier.

Pour les détails sur la synthèse de l'atelier, voir le compte rendu associé, et une vidéo de l'évènement a été réalisée par l'équipe et elle est mise en ligne sur le site du PETR : <https://paysgrandbrianconnais.fr/leader/candidature-programme-leader-2023-2027/la-concertation>

Rencontre réseau PRECI³³

Le 28 juin 2022, présence de l'équipe EIT à la rencontre l'économie circulaire de la région Sud à Marseille. Ce Rendez-vous à destination de tous les acteurs de l'économie circulaire a consisté en une série de conférences, ainsi que des temps d'échange informels avec les acteurs.

³³ Portail du réseau de l'économie circulaire

Les premières conférences ont été sur le thème de la coopération avec notamment l'intervention d'une animatrice EIT dans le nord de Marseille. Les plénières de l'après-midi étaient sur les sujets de :

- Le renouvellement de la convention partenariale de la PRECI
- Intervention du GREC³⁴ sud (GIEC³⁵ pour la région sud)
- Intervention sur l'adaptation au changement climatique

Pour les détails de la rencontre, voir le compte rendu associé.

Entretiens

Lors de la phase de collecte de données de l'étude, il a fallu mener un certain nombre d'entretiens. 5 d'entre eux ont été faits avec le consultant du bureau d'étude, les autres (19) ont été menés par l'équipe EIT. Au total 24 entretiens ont été réalisés et des visites ont eu lieu pour s'entretenir avec les acteurs du territoire (2 déchetteries, une ressourcerie, une plateforme de réemploi ainsi qu'une filature).

L'objectif était double, sensibiliser à la démarche et récolter des données pour l'étude.

L'entretien se déroulait en 2 temps. Lors du premier temps, présentation de l'étude et la démarche d'écologie industrielle et territoriale. Dans un second temps, interview en suivant une grille d'entretien préalablement préparée.

Ces temps d'entretiens ont nécessité du temps pour la prise de contact, la préparation ainsi que la rédaction des comptes rendus. (Voir annexe 5)

Animation de l'atelier de détection 9 septembre 2022

Mise en place et organisation d'un atelier dit de détection par l'équipe EIT et la secrétaire assistante du PETR. Cela a compris la mise en logistique de l'événement, la communication, (avec la rédaction de mail, d'articles de presse et de réseau), le travail de réflexion sur le contenu de l'atelier, le contact avec les intervenants, la mise en place de l'animation, la rédaction des documents projetés et le compte rendu de cet atelier.

Une vidéo a été réalisée sur cet atelier, elle est visible sur le site du PETR :

<https://paysgrandbrianconnais.fr/eit/les-evenements-de-leit-au-petr>

³⁴ Groupe régional d'expert du climat

³⁵ Groupe international d'expert pour le climat

V. Annexes

1. Données de l'étude

Dispositions réglementaires.

Europe

2008 : directive-cadre sur les déchets (directive n°2008/98/CE). Cette dernière établit des mesures visant à protéger l'environnement et la santé humaine par la prévention ou la réduction des effets nocifs de la production et de la gestion des déchets

2017 : Adoption du premier paquet Économie circulaire. Fixe des objectifs sur la réduction de la quantité de déchet.

2020 : Adoption du Pacte vert comprenant un « **plan d'action en faveur de l'économie circulaire** ». Il présente de nouvelles initiatives à mettre en œuvre tout au long du cycle de vie des produits :

Règlementation nationale :

2010 : l'ordonnance du 17 décembre 2010 : adaptation au droit de l'Union européenne (UE) dans le domaine des déchets transpose en droit français la directive-cadre sur les déchets de 2008. Elle précise ce qu'est un déchet, privilégie la prévention de la production de déchets, introduit une hiérarchie dans leurs modes de traitement, avec priorité à la réutilisation, au recyclage et à la valorisation.

2015 : le décret du 10 juin 2015 relatif aux programmes locaux de prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) définit le contenu des programmes locaux de prévention des DMA mis en place par les collectivités territoriales responsables de la collecte et du traitement des déchets, ainsi que leurs modalités d'élaboration et de révision.

2015 : L'économie circulaire est l'une des mesures de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, promulguée le 17 août 2015. Le titre IV de la loi (« Lutter contre les gaspillages et promouvoir l'économie circulaire : de la conception des produits à leur recyclage ») précise différents objectifs, et notamment, le découplage progressif entre la croissance économique et la consommation de matières premières.

2020 : La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire comportent 5 grands objectifs dont « Mieux produire »

Elle contient plus d'une centaine de mesures qui prévoient :

En outre la loi confère à la Région une nouvelle compétence : la Région assure la coordination et l'animation des actions conduites par les différents acteurs en matière d'économie circulaire, notamment en matière d'écologie industrielle et territoriale.

Plans, stratégies et programmes nationaux :

→ **Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020.** Elle comporte 3 piliers (Définir une vision à l'horizon 2020, axes 1 à 3 ; Transformer le modèle économique et social pour la croissance verte, axes 4 à 6 ; Favoriser l'appropriation de la transition écologique par tous, axes 7 à 9)

- **Feuille de route Economie circulaire (2018)**. Elle comporte 50 mesures autour de 4 grands enjeux : mieux produire, mieux consommer, mobiliser les acteurs, mieux gérer nos déchets. Les mesures visent notamment à mieux produire et mieux gérer les déchets- entreprises. Exemple d'action : Accompagner 2000 TPE et PME d'ici 2020 pour réduire leur consommation de ressources ; Revoir le fonctionnement de la gestion des déchets du bâtiment.
- **Programme national de prévention des déchets 2014-2020** : Il a pour ambition de rompre progressivement le lien entre la croissance économique et la production de déchets en prolongeant et en développant les actions de prévention menées précédemment.
- **Plan de programmation des ressources (2018)**. Il permet d'identifier les potentiels de prévention de l'utilisation de matières premières, primaires et secondaires, afin d'utiliser plus efficacement les ressources, ainsi que les ressources stratégiques en volume ou en valeur et de dégager les actions nécessaires pour protéger l'économie française.

Plans régionaux :

2017 : **Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation**. Le Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation, prévoit le déploiement d'une politique d'accompagnement des entreprises aux transitions numérique, écologique, commerciale, managériale par la promotion et la diffusion des nouveaux modèles économiques : Responsabilité Sociétale des Entreprises, et économie circulaire. Par ce schéma, l'économie circulaire est au cœur du développement économique des territoires qui constitue avec l'appui aux filières stratégiques l'un des axes structurant de la politique économique régionale.

2019 : La **stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire** et son plan d'actions, intégrée au Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires. Elle comprend 8 axes :

- Mobiliser et favoriser l'émergence de projets d'économie circulaire
- Soutenir l'expérimentation et développer les projets d'économie circulaire
- Développer l'éco-conception
- Promouvoir les nouveaux modèles économiques : économie de la fonctionnalité, économie collaborative et approvisionnement durable
- Allonger la durée d'usage des produits, biens et services (lutter contre l'obsolescence programmée des produits manufacturés)
- Coopérer et créer des synergies pour optimiser l'utilisation des ressources
- Lutter contre les pertes et gaspillage alimentaire
- Développer l'utilisation de ressources issues du réemploi et la substitution par des ressources issues du recyclage
- Programme « zéro déchet plastique en stockage en 2030 »

2019 : La **Planification Régionale en matière de Prévention et de Gestion des déchets (PRPGD)**, intégrée au Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

Région Provence Alpes Côte d'Azur :

La Région PACA a bénéficié d'un CODREC (Contrat d'objectif pour une dynamique régionale déchets et économie circulaire) financé par l'ADEME sur la période avril 2017-avril 2020. Il s'agissait d'un

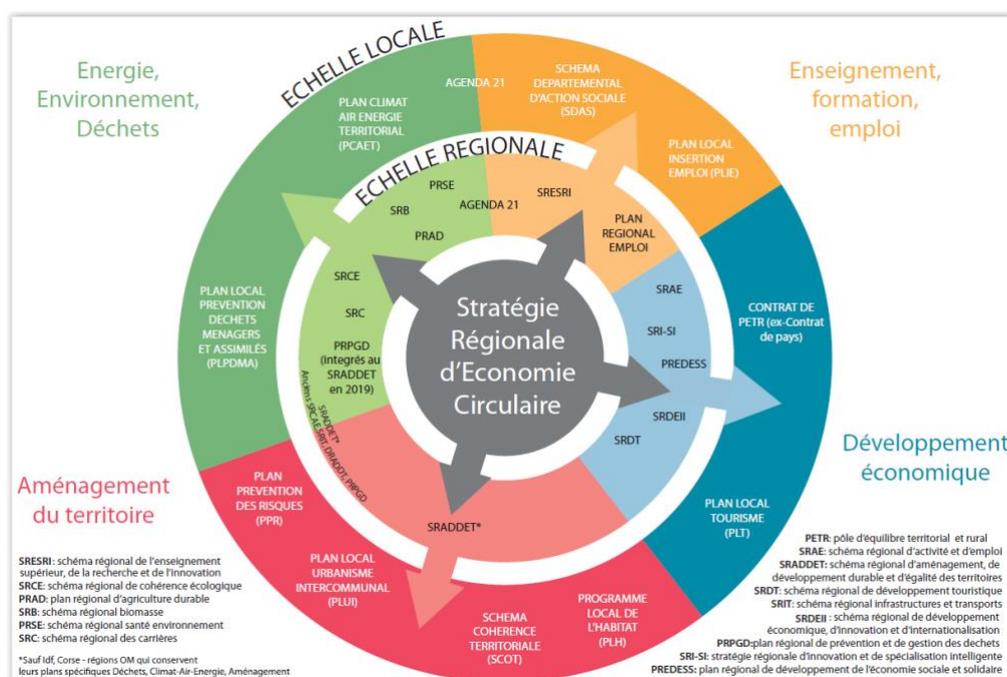
dispositif de soutien financier et méthodologique pour accompagner sur 3 ans la montée en puissance du Conseil Régional sur la prévention et la gestion des déchets et d'intégrer plus efficacement l'économie circulaire dans la stratégie régionale. Un des axes de ce contrat concernait l'élaboration de la feuille de route économie circulaire du Conseil régional.

Dans le cadre de ce contrat, une convention pour le déploiement partenarial de l'économie circulaire – impliquant la Région, l'Etat, l'ADEME, la Chambre de commerce et d'industrie de région, la Chambre de métiers et d'artisanat régionale et la Banque des territoires – a été votée le 18 octobre 2019 et une dynamique régionale a été impulsée dans le cadre du lancement de la Plateforme Régionale de l'Economie Circulaire (PRECI). Une plateforme numérique vu le jour début 2021. Ce contrat a été renouvelé en 2022 avec un nouveau signataire, la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire.

Au sein du Conseil régional, plusieurs services traitent un ou plusieurs volets d'économie circulaire. Les deux services les plus impliqués sont le service Economie circulaire et proximité, rattaché à la Direction du Développement et du Financement des Entreprises (entrée économique) et le service Economie circulaire et déchets, rattaché à la Direction de la Biodiversité et de la Mer (entrée environnement).

Le service Economie circulaire et proximité cible prioritairement les entreprises, les structures d'accompagnement au développement de celles-ci (CMA, CCI, CRESS, etc.) ou les EPCI qui ont la compétence développement économique. Il intervient principalement dans le champ de l'écologie industrielle et territoriale, l'économie de la fonctionnalité et collaborative et la responsabilité sociétale des entreprises via plusieurs outils (cadre d'intervention, accompagnement, outils d'ingénierie financière, subvention, AAP, etc.) pour le développement des entreprises, leur structuration, l'évolution des modèles économiques.

Le service Economie circulaire et déchets cible davantage le grand public et les collectivités et est plus axé vers les projets. Il vise le soutien aux projets permettant de favoriser la réduction à la source ou le recyclage des déchets pour qu'ils deviennent une nouvelle ressource. Il dispose de plusieurs outils (cadre d'intervention, accompagnement, outils d'ingénierie financière, subvention, AAP, etc.



Listes des zones d'activités

	Nom	Communes	Type	Filière	Taille en hectare
Communauté de communes du Briançonnais	ZA Pont La Lame	Puy Saint André	Artisanat et industrie	Dominante construction	10.9
	ZA de la Tour	Villard Saint Pancrace	Mixte	Dominante construction	Pas d'information
	ZA Sud	Briançon	Mixte dominante commerce	Dominante Commerce de détail	35.7
	ZA du Monétier	Le Monétier-les-Bains	Mixte	Dominante construction	2.9
	ZA la Gérarde	Saint Chaffrey	Mixte	Dominante construction	1.4
	ZA du Pilon	Val des Prés			3.7
	ZA Champ du Pin	Montgenèvre			2.5
Communauté de communes du Pays des Ecrins	ZA Le Pré du Faure	Saint Martin de Queyrières	Mixte	Dominante construction	5
	PA Le Villaret	Saint Martin de Queyrières	Mixte	Filière bois	Pas d'information
	ZA Le Planet	La Roche de Rame	Mixte dominante industrie	Mixte	19
	ZA Les Sablonnières	L'Argentière - La Bessée	Mixte	Dominante Construction	13
	ZA les Clots	Vallouise	Artisanat et industrie	Dominante construction	2
Communauté de communes du Guillestrois-Queyras	ZA du Guillermin	Saint Crépin	Mixte	Dominante construction	6
	ZA du Villard	Guillestre	Mixte	Dominante construction	17
	ZA La Viste	Ceillac	Artisanat et industrie	Dominante construction	4
	ZA de Jassaygues	Ristolas			1

2. Visuels Réalisés et site internet

Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)

REGION SUD PROVENCE ALPES COTE D'AZUR ADEME

PRÉFIGURATION D'UNE DÉMARCHE D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras

OBJECTIF
Collecter des données, analyser le territoire, proposer un modèle de gouvernance, un modèle économique et un plan d'action pour une potentielle mise en place d'une démarche d'EIT sur le territoire

Identifier le potentiel et construire le modèle de la démarche adapté au territoire

ÉTAPES DE L'ÉTUDE DE PRÉFIGURATION

- ATELIER EIT COLLECTE IDÉES ET BESOINS
- IDENTIFICATIONS DES ACTEURS CLÉS
- COLLECTE DE DONNÉES ET ENTRETIENS
- ÉLABORATION D'UN SCHEMA DE GOUVERNANCE ET D'UN MODELE ECONOMIQUE
- ATELIER D'IDENTIFICATION DE POTENTIELS DE SYNERGIES
- ELABORATION PROGRAMME D'ACTION ET BUDGET PREVISIONNEL

TERRITOIRE DE MONTAGNE - TERRITOIRE D'ÉNERGIE - TERRITOIRE DE PROJETS
www.paysgrandbrianconnais.fr Contact : accueil@paysgrandbrianconnais.fr 07 88 73 45 53

Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)

REGION SUD PROVENCE ALPES COTE D'AZUR ADEME

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras

Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)

Dénommée aussi **symbiose industrielle**, elle constitue un mode d'organisation inter-entreprises par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins. La symbiose renvoie à l'**échange de flux** (matière, énergie, information) entre au moins deux entreprises pour leur **bénéfice mutuel**.

Qu'est-ce qu'une symbiose?

FLUX DE MATIÈRE PREMIÈRES
Optimisation des flux
Approvisionnement durable
Coopération inter entreprise

MATÉRIAUX
Écoresponsabilité et
Ecoconception: Sobriété
de consommation

SYMBIOSE
S'ASSOCIER DE MANIÈRE DURABLE ET RÉCIPROQUEMENT PROFITABLE
Déchets = Ressources

DÉCHETS
Minimiser, trier, recycler,
valoriser, réutiliser

ÉNERGIES
Mutualisation de
l'approvisionnement,
Ressources renouvelables

INFRASTRUCTURES ET SERVICES
Partage/mutualisation
d'infrastructures, de services
ou d'équipements

TERRITOIRE DE MONTAGNE - TERRITOIRE D'ÉNERGIE - TERRITOIRE DE PROJETS
www.paysgrandbrianconnais.fr Contact : accueil@paysgrandbrianconnais.fr 07 88 73 45 53

Atelier Identification des synergies

REGION SUD PROVENCE ALPES COTE D'AZUR ADEME

ATELIER

Partage de besoins et ressources

sur le territoire du PETR

VENREDI 9 SEPTEMBRE (09h00 à 11h30)

SALLE DU FOYER CULTUREL À L'ARGENTIÈRE

Synergies inter-entreprises : de véritables opportunités !

Le **PETR** du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras vous donne rendez-vous le **vendredi 9 septembre de 09h00 à 11h30** pour un **atelier économie circulaire** visant à mettre en place des **synergies** entre les entreprises, organisations, associations ou autres structures du territoire.

Le but de cet atelier sera d'identifier collectivement **les pistes d'échange et de valorisation** (matières premières, déchets, énergie, eau...), **les mutualisations possibles** (équipements, services, achats, RH...) et **les actions concrètes qu'il serait possible de mettre en place !**

Véritable levier de performance, les synergies éco-industrielles permettront ainsi d'**optimiser vos coûts de fonctionnement** et de réduire notre **impact sur l'environnement**.

Inscrivez-vous à notre atelier du 9 septembre !

Scannez pour vous inscrire ou cliquez [ICI](#)

TERRITOIRE DE MONTAGNE - TERRITOIRE D'ÉNERGIE - TERRITOIRE DE PROJETS
www.paysgrandbrianconnais.fr Contact : accueil@paysgrandbrianconnais.fr 07 88 73 45 53

Écologie Industrielle et territoriale

REGION SUD PROVENCE ALPES COTE D'AZUR ADEME

Qu'est-ce qu'une synergie?

C'est l'**échange de flux** entre au moins deux entités pour leur **bénéfice mutuel**, il existe 2 types de synergies.

- **Mutualisation** de ressources ou services
- **Substitution** de matière ou d'énergie

Quels sont les avantages d'une synergie?

- Cohésion et coopération entre les acteurs du territoire
- Amoindrir les impacts sur l'environnement
- Économie des ressources et matières premières
- Réduire ses coûts grâce aux économies d'échelles

Inscrivez-vous à notre atelier du 9 septembre !

TERRITOIRE DE MONTAGNE - TERRITOIRE D'ÉNERGIE - TERRITOIRE DE PROJETS
www.paysgrandbrianconnais.fr Contact : accueil@paysgrandbrianconnais.fr 07 88 73 45 53



BOURSE AUX ÉCHANGES

Déchets = Ressources




 Mettre en lien des entreprises, collectivités, associations, ayant des déchets ou ressources pouvant être réutilisés ou mutualisés entre elles, sur le principe de l'offre et de la demande.

Exemples

**Réutilisons
et
mutualisons
ensemble
nos
ressources !**

- Bâche PVC → Sac à main
- Drèches de bière → Biscuits
- Skis → Mobilier

Pour consulter notre bourse d'échanges
www.paysgrandbrianconnais.fr
 Rubrique EIT



TERRITOIRE DE MONTAGNE - TERRITOIRE D'ÉNERGIE - TERRITOIRE DE PROJETS
www.paysgrandbrianconnais.fr Contact : accueil@paysgrandbrianconnais.fr
 07 88 73 45 53



BOURSE AUX ÉCHANGES

Comment faire une annonce?



Annonce d'offre

Vous avez des déchets (chutes de bois, tissu, cartons...), services (transport, matériel, local...), matières premières ou autres dont vous souhaitez les donner ou les échanger.

Annonce de demande

Vous avez besoin de matière première (chutes de bois, tissu, cartons...), et vous préférez les récupérer chez quelqu'un d'autre plutôt que de l'acheter dans le commerce classique.

Annonce de d'offre et demande

Vous voulez offrir une ressource ainsi qu' en demander une autre.

Pour consulter notre bourse d'échanges
www.paysgrandbrianconnais.fr
 Rubrique EIT



TERRITOIRE DE MONTAGNE - TERRITOIRE D'ÉNERGIE - TERRITOIRE DE PROJETS
www.paysgrandbrianconnais.fr Contact : accueil@paysgrandbrianconnais.fr
 07 88 73 45 53

PÉTR
Projet de territoire

ACCUEIL | LE PÉTR | PROJET DE TERRITOIRE | LEADER | Avenir MONTAGNE | CITE | EIT | TRANSITION ÉCOLOGIQUE | PARTICIPATION CITOYENNE

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL > EIT > ÉTUDE DE PRÉFIGURATION D'UNE DÉMARCHE D'EIT

ÉTUDE DE PRÉFIGURATION D'UNE DÉMARCHE D'EIT

LA DÉMARCHE DU PÉTR

Fort d'une dynamique d'adaptation aux changements climatiques et de transition écologique initiée depuis 2014, le PÉTR porte plusieurs contractualisations et programmes en lien au nom de ces 3 EPCI. Transition écologique et transition économique sont les axes forts du projet de territoire du PÉTR, en ce sens, le PÉTR a réalisé une étude de préfiguration d'une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT).

LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE DE PRÉFIGURATION

Cette étude se veut répondre à 2 questions : Est ce pertinent de faire de l'EIT sur le Territoire ? Et si oui, comment s'organiser pour mettre en que les élus puissent se positionner à la fin de l'étude sur la mise en place de la démarche.

Concrètement à la fin de l'étude, le but est d'avoir :

- Mené un diagnostic territorial approfondi comportant l'analyse du tissu économique et des acteurs.
- Déterminé l'approche la plus adaptée aux spécificités du territoire
- Identifié un premier groupe d'acteurs volontaires et défini la gouvernance la plus adaptée entre les différents acteurs publics et privés budgets.
- Défini un programme d'actions prévisionnelles.
- Fait connaître et sensibiliser au concept d'écologie industrielle et territoriale différents acteurs du territoire.

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

Cette étude s'est faite en trois étapes :

- Collecte de données via un travail documentaire territoriales.
- Analyse des données,
- Création des modèles de gouvernance, etc.

LES ÉVÈNEMENTS DE L'EIT AU PÉTR

ATELIER DU 9 SEPTEMBRE

Atelier Écologie Industrielle et Territoriale: Partage de Besoins et Ressources

Vendredi 9 septembre 09H00 - 12H30, Salle du Foyer Culturel à l'Argentière-la-Bessée

Dans le cadre de l'étude de faisabilité d'une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale que mène actuellement le PÉTR, un atelier de partage de besoins et ressources s'est tenu le 9 septembre. Il avait pour objectif de sensibiliser à la démarche, d'échanger entre pairs mais aussi de détecter des potentiels de synergies entre les entreprises, organisations, associations ou autres structures du territoire. L'atelier a rassemblé une trentaine de participants.

Quelques instants de l'atelier EIT du 9 septembre 2022

RESTITUTION DE L'ÉTUDE

Restitution de l'étude de préfiguration en Écologie Industrielle et Territoriale

Lundi 17 septembre 14h - 16h, Salle du Foyer Culturel à l'Argentière-la-Bessée

Pour marquer la fin de l'étude de préfiguration en EIT du PÉTR, une restitution a été proposée aux élus du territoire, mais aussi à l'ensemble des acteurs intéressés. Cette conférence avait pour objectif de présenter les conclusions de l'étude, mais aussi d'échanger, pour éventuellement ajuster si nécessaire. Cette restitution a rassemblé une trentaine de participants : des élus locaux, mais aussi des représentants de la région, de la préfecture, des entreprises, associations, et autres structures publiques.

AGENDA

Activités à venir

14 décembre 17h Conférence des maires à l'Isle de Preille:
Présentation de l'étude aux élus, et vote pour la mise en place de la démarche

Activité de l'équipe EIT du PÉTR

- Webinaire réseau EIT - 12/05/22
- Assises Européennes de la transition énergétique à Genève 31/05-02/05
- Animation réseau EIT - 10/06/22
- Animation de l'atelier LEADER - 22/06/22
- Rencontre annuelle du réseau Preci (économie circulaire) 28/06/22
- Présentation des premiers scénarii de gouvernance devant l'équipe du PÉTR 29/08/22
- Atelier Écologie Industrielle et Territoriale - 09/09/22
- Première restitution de l'étude de préfiguration et temps d'échange - 17/10/22

3. Presse et publications réseaux sociaux

L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE

Allier développement économique et économies de ressources

Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Briançonnais, Écrins et Guillestrois-Queyras organise, vendredi 9 septembre, un atelier de concertation, temps d'échange et de détection de nouvelles synergies.

Accompagné par l'Ademe et la région Paca, le PETR travaille à une étude de préfiguration d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT). Celle-ci a pour but de promouvoir les coopérations, les synergies et les mutualisations entre entreprises, associations, collectivités et autres structures du territoire, afin de participer à la mise en place d'un avenir plus durable pour la montagne.

■ Objectif : mutualiser les ressources

L'EIT, pilier de l'économie circulaire, cherche à créer et renforcer les liens entre les différentes organisations pour qu'elles puissent réutiliser, partager et mutualiser leurs ressources que ce soit des matières premières, des déchets, des espaces de stockage, des équipements, des expertises, du personnel ou autres.

L'objectif est d'avoir un impact positif, simulta-

nément sur l'environnement et sur le développement économique du territoire.

■ Fin de l'étude en octobre

Cette étude, commencée en mai, se terminera en octobre après plusieurs phases : collecte de données (via notamment des entretiens), analyse du territoire, construction d'une gouvernance, d'un modèle économique et d'un plan d'action potentiels.

Lors de l'atelier, des acteurs du territoire viendront témoigner de leurs actions déjà en place.

La restitution de l'étude aura lieu lundi 17 octobre à L'Argentière-la-Bessée et elle sera présentée à la conférence des maires en décembre pour que les élus puissent voter ou non le lancement de la démarche.

Vendredi 9 septembre, de 9 à 11 h 30 au foyer culturel de L'Argentière-la-Bessée.
 Sur inscription.
 Contact : Louise Mabilais au 07 88 73 45 53, e-mail : stagepgb@gmail.com.
 Site web : paysgrandbrianconnais.fr/eit/etude-de-prefiguration-dune-demarche-deit



PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras
12 septembre · 🌐

Vendredi 9 septembre 2022, une matinée riche en échanges au foyer culturel de l'Argentière-La Bessée où une 30aine de personnes ont participé à l'atelier « Partage de besoins et ressources sur le territoire du PETR » dans le cadre de la construction de la démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) initiée par le PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras. Les participants, de types différents, élus, collectivités, autoentrepreneurs, associatifs ... se sont déjà découverts des synergies possibles. Le cabinet Inddigo accompagnant le PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras fera la synthèse de cet atelier, qui est venu compléter l'étude de préfiguration commencée en mai. La restitution de cette démarche d'écologie industrielle et territoriale aura lieu le 17 octobre 2022 au Foyer Culturel de l'Argentière-La Bessée



PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras
1 septembre · 🌐

Vous souhaitez participer au développement économique et durable de votre territoire ? Venez aider à construire la démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale du PETR ! Le vendredi 9 septembre salle du foyer culturel à l'Argentière la Bessée dès 9H00, matinée de sensibilisation, partage d'expériences des acteurs du territoire et réflexion autour de la coopération inter-entreprise et l'économie circulaire.
<https://paysgrandbrianconnais.fr/.../atelier-ecologie...>



PAYSGRANDBRIANCONNAIS.FR

Atelier Ecologie Industrielle et Territoriale: Partage de Besoins et Ressources

Vendredi 9 septembre 09h00 - 11h30, Salle du Foyer Culturel à l'Argentière-la-Bessée
 Dans le cadre de l'étude de faisabilité d'une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale que mène actuellement le PETR, le PETR organise un atelier de partage de besoins et ressources...



PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras

148 abonnés

1 mois •

Ce lundi 18 octobre, le **PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras** a présenté les conclusions de l'étude de préfiguration en écologie industrielle et territoriale.

Une trentaine de participants sont venus pour assister à la présentation, parmi eux le représentant de Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes et Madame **Agnes ROSSI** Conseillère régionale déléguée à l'économie sociale et solidaire de la **Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur** qui en qualité de co-financier de l'étude a introduit avec le président du PETR, Pierre LEROY ce temps de restitution.

La restitution a été faite à deux voix, par **Stevan Vellet** pour le bureau d'étude INDDIGO et **Louise MABILAIS** Stagiaire de l'Ecole des mines de Saint Etienne.

Les participants ont pu partager leurs commentaires et poser leurs questions tout au long de la réunion.

➡ Les analyses du territoire et les modèles d'organisation et financement de la future potentielle démarche ont été présentés et seront disponibles rapidement sur le site du PETR : <https://lnkd.in/eUS53Sbr>



4. Base de données des initiatives

Recensement non exhaustif des initiatives en lien avec l'économie circulaire sur le territoire.

	Nom	Concept	Source	Etat
Projets d'habitats partagés et Construction durable	Habricot	Habitat partagé 8 foyers, Briançon gare	Transiscope	Initiative en cours
	Les silènes	Projet d'habitat partagé en auto-construction 8 foyers, le Pinet	Transiscope	Initiative en cours
	La basse-cour	Habitat partagé, rénové par les habitants : 14 foyers Briançon vieille ville	Transiscope	Initiative en cours
	Stage de fabrication de Kerterre	Stage pour apprendre à fabriquer des Kerterre (habitats écologiques en terre et chanvre)	https://www.facebook.com/kerterres/posts/1971037586401836	Initiative en cours
	Maison Marthe	Habitats partagés pour des femmes isolées	Nord 05	Initiative en cours
	La casa de la roche	Projet d'habitats partagés à La Roche de Rame en auto-construction ossature bois : 4-5 foyers	https://www.basededonnees-habitatparticipatif-oasis.fr/?LaCasaDeLaRoche#menu2	Initiative en projet
	Carbone K	Réseau de professionnel du bâtiment engagés pour une construction frugale, (dépôts des statuts printemps 2022)	Nord 05 en action https://www.tpbm-presse.com/carbone-k-le-reseau-des-defenseurs-de-la-frugalite-dans-la-construction-92956.html	Initiative en cours
Alimentation durable Carte plus détaillée : https://framacarte.org/fr/map/acteurs-du-territoires-61469#11/44.9600/6.6305	AOP Bleu du Queyras	Label pour valoriser le lait et le fromage de la région	https://www.envie-de-queyras.com/news/bleu-du-queyras-projet-aop-aoc	Initiative en cours
	Artisans du monde	Vente de produits équitables du monde entier, sensibilisation auprès des jeunes, plaidoyer	Transiscope	Initiative en cours
	L'épine vinette	Épicerie libre-service du réseau Biocoop	Transiscope	Initiative en cours
	La petite ferme des regains	Ferme pédagogique	Transiscope	Initiative en cours
	Echange paysans	Coopération entre producteurs, mise en place d'une nouvelle organisation logistique et commerciale pour faire des circuits courts agricoles	Rapport d'activité PETR 2021	Initiative en cours
	Pause paysanne	Épicerie portée par une association qui vend des produits locaux	Rapport d'activité PETR 2021	Initiative en cours
	Cueillette en Queyras	Producteur d'alimentaire à partir de cueillette sauvage	Coopérative des artisans du Queyras	Initiative en cours
	Coopérative des artisans du Queyras	Coopératives d'artisans, vend ses produits en commun	Rapport d'activité PETR 2021, https://www.artisanat-queyras.fr/content/6-esprit-coop	Initiative en cours
	AMAP	- Guillestrois - Queyras	Transiscope	Initiative en cours
	La ferme Vauban	Serre bioclimatique à 1130m	Carnets de montagne	
	Les jardins des terres vivantes	Agriculture 100% naturelle en permaculture à Puy Saint André	Carnets de montagne et solidarité Briançon	Initiative en cours
	Juste un zeste	Association qui fait des achats groupés d'agrumes de Sicile et de produits locaux	Document CTES	Initiative en cours
	Le Plantivore	Producteur de boisson et d'aliment issu de cueillette sauvage	Atelier 22 juin 2022	Initiative en cours
	Nature ma compagne	Productrice de produits alimentaires issu de cueillette	Nature Ma Compagne : Hautes-Alpes	
Production de mycélihomme	Production de champignons comestibles sur substrats recyclés. Marc de café et drêches de brasseries, cartons, sciure... Ce mycélihomme est destiné à la consommation avec une production	Nord 05 en action	Initiative en cours	

		durable		
	Saveurs hautes-alpines	Site internet rassemblant l'ensemble des producteurs haut-alpin pour faire le lien entre particulier et producteurs	https://www.saveurshautalpins.fr/	Initiative en cours
	Vrac'adabra	Epicerie itinérante zéro déchet, produits locaux	https://www.vracadabra.net/	Initiative en cours
	Label « viande des hautes vallées »	Label pour vente directe	Rapport d'activité du PETR 2021	Initiative en cours
	La boucle alimentaire	Restaurateurs=>compost=>agriculteurs=>conserverie=>restaurateurs étude de faisabilité en cours. Projet de boucle à dupliquer.	Document CTES	Initiative en projet
	Conserverie de Baptiste	Récup' d'inventu de marché pour faire des conserves	Document CTES	Initiative en projet
	Les Jardins du Moulin	Production de légume et de plans biologique, à Villar-D'Arène	Lisa et solidarité Briançon	Initiative en cours
	Gens des hauts	Coopérative convivialiste & production de légumes	<u>Gens des Hauts, une coopérative convivialiste ? (convivialisme.org)</u>	
	Solidarité producteurs briançonnais	Site internet créé pendant la pandémie pour faire du lien entre les consommateurs les producteurs locaux	<u>https://sosproducteurs05.wixsite.com/solidaritebriancon</u>	
	Agriculteur bio	Fanny Lhermite : acquisition d'un tracteur électriques et panneaux solaire, agroécologie et transition énergétique	Rapport d'activité du PETR 2021 Programme LEADER	Initiative en cours
Sensibilisation	Graines des Montagnes	Préservation des semences anciennes	<u>https://paysgrandbrianconnais.fr/energie-climat/tepcv/carnets-de-montagne/les-actions/detail/graine-des-montagnes</u>	
	Les herbalistes	Jardin pédagogique pour découvrir l'utilisation des plantes médicinales, ateliers cosmétiques DIY, conférences	Transiscope, <u>https://les-herbalistes.webnode.fr/a-propos/</u>	Initiative en cours
	MJC	Sensibilisation à l'EC auprès des jeunes en temps scolaire (éco-délégués) et en temps extra-scolaire (/ ! \ fermeture fin 2022)	MJC de Briançon	Initiative en cours
	Regal'im	Lutte contre le gaspillage alimentaire en cantine scolaire (environnement et solidarité) : -Suivi du gaspillage alimentaire de la cantine par des pesées -Action éducatives	Site environnement et solidarité	Initiative en cours
	La bougeotte	Association qui éduque à la nature	Transiscope	Initiative en cours
Transition énergétique	MCHC	Société d'énergie renouvelable locale	Transiscope	Initiative en cours
	La SEVE	Soleil, eau, vent, énergie, société mixte qui associe les citoyens et la collectivité pour installer des projets d'énergie renouvelable local, débuts à Puy-Saint-André	Document CTES	Initiative en cours
	Politique énergétique du territoire	- Projet sur la politique énergétique territoriale (INRAE-INRIA-CNRS) : mise en place d'un débat territorial de 18 mois, pour projet d'énergie renouvelable sur le territoire	Mission Avenir Montagne PETR	Initiative en projet
	L'électrification de la vallée étroite	Névache (non connecté au réseau), projet de mise en place d'un réseau électrique renouvelable, intelligent, avec du stockage, et de la mobilité électrique	PETR carnets de montagne, <u>https://paysgrandbrianconnais.fr/energie-climat/tepcv/carnets-de-montagne/les-actions/detail/lelectrification-de-la-vallee-etrote</u>	Initiative en projet
	Ener'Guil	Production d'énergie renouvelable et		Initiative en cours

		optimisation du parcours de l'électricité		
Autres produits locaux	Mélilange	Création d'accessoires en coton bio 0 déchets, vente et don de chute de tissu	https://melilange.com/ Document CTES	Initiative en cours
	Maille à part	Vêtement de sport outdoor produits localement en laine de mérinos (tissu de Nouvelle Zélande) (Monétier-les-Bains)	Vêtements De Sport Maille à part France (mailleapart.com)	Initiative en cours
	Filature Longo Maï	Production de vêtement et tapis en laine des moutons de la coopérative ou régionalement	Entretien	Initiative en cours
	Les jouets du Queyras	Coopérative qui regroupe des producteurs de bois, une scierie, et un atelier de fabrication	Pour La Maison – Les Jouets du Queyras	Initiative en cours
Réemploi – recyclage	La Miraille	Ressourcerie, collecte d'objets et revente à prix solidaire avec des employés en insertion + plateforme de réemploi de matériaux de construction	https://lamiraille.org/	Initiative en cours
	Plateforme de réemploi	Conteneur mis à disposition dans les déchèteries de la Guisane et de Font Christiane		Initiative en cours
	Les Fils d'Ariane	Friperie sociale et solidaire	Les Fils d'Ariane FRIPERIE association sociale et solidaire (lesfilsdariane.fr)	Initiative en cours
	La bourse aux échanges	Portée par le PETR, initiative qui vise à mettre en contact, des producteurs de déchets et des demandeurs de ressources	https://paysgrandbrianconnais.fr/eit/bourse-dechange	Initiative en cours
	Actif	Le bon coin en EIT, plateforme animée par la CCI, mis en place sur le Sisteronais pas encore sur le PETR	Charlotte Albertini, chargée de mission à la CCI	Initiative en cours
	Association bouchon d'amour	Récupère les bouchons pour les recycler et avec les gains acheter du matériel pour les personnes handicapées	Bourse aux déchets	Initiative en cours
	Terracycle	Recyclage de déchets dit habituellement « non-recyclables »		Initiative en cours
	Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés	Plan de la CCB pour la réduction des déchets des particuliers, mise en place de composteurs collectifs, aide à l'achat de composteurs individuels, formation, sensibilisation... Expériences de compostage en stations de ski	http://www.ccbrianconnais.fr/sites/default/files/atoms/fiches/fiches_actions_compressees.pdf	Initiative en cours
	Les petits coins en transition	Installation de toilettes sèches et de plateformes de compostage en réseau	PETR rojet de territoire 2021-2026 - Document CTES	
	Redevance spéciale	Taxe sur les ordures ménagères pour les professionnels producteurs de plus de 100 Litres par semaine, objectif : inciter les producteurs de déchets à réduire leur production de déchets	Pierre Leroy, https://www.ccbrianconnais.fr/sites/default/files/deliberations/annexe_2016-67_redevance_sp_ciale_modification_reglement6a3b.pdf	Initiative en cours
	Et si c'était A.V.E.C	Création de mode à partir de matières textiles	https://avec-design.fr/ Document CTES	Initiative en cours
	La semaine de réduction des déchets	Semaine d'animation pour sensibiliser le public à la question de la gestion des déchets (SMITOMGA, média des acteurs, et PETR)	Nord 05	Initiative en cours
	La croix rouge	Organisme caritatif : Maraude, revente de vêtement et vaisselle donnés, colis alimentaires, accueil de jour (petit déjeuner, cyber café...)	Document Domitille	Initiative en cours
	Boucle de compostage	Traitement des boues d'épurations, les biodéchets et les déchets verts pour le compostage, sur le territoire pour les stations de skis,		Initiative en projet
	Prévention des déchets sur les marchés	Mise en place de dispositif de tri spécifique (cagette, biodéchets) pour les marchés (environnement et solidarité et CCB)	Site environnement et solidarité	Initiative en cours
Extruflex	Fabriquant de PVC, démarche de recyclage de ses produits	https://extruflex.com/fr Document CTES	Initiative en cours	

Réparation	Atelier Cyclonique	Atelier de réparation de vélo, réemploi des pièces	https://ateliercyclonique.fr/	Initiative en cours
	RepairCafé	Ateliers de réparation organisé par la Miraille	Document CTES	Initiative en cours
	ABC Réparation	Professionnelle qui répare l'électroménager	Document CTES	Initiative en cours
	Repar'acteurs	Réseau de professionnels réparateurs (au moins 4 sur le territoire)	Document CTES https://www.reparateurs.artisanat.fr/	Initiative en cours
	Café couture	Café, location de machine à coudre sur place, réparation, ateliers de couture	Document CTES https://www.facebook.com/aucafecouturebriancon/	Initiative en cours
	L'atelier Branché	Atelier partagé pour bricoler, machines mises à disposition	https://atelierbranche.fr/	Initiative en cours
Coopération & concertation	Eclairez-nous !	« Eclairez-nous ! » est un projet de mobilisation et concertation citoyenne sur les enjeux de l'éclairage public dans le Pays du Grand Briançonnais (économiques, écologiques, sociaux, sanitaires, ...)	Nord 05 en action	Initiative en cours
	Club des entrepreneurs	Rencontre entre entrepreneurs pour le territoire, partage d'expériences ect. S'est arrêté	Nord 05	Initiative en cours
	Club climat	Club de citoyens, formation et concertation, Mise en place d'une liste de course zéro déchets	https://paysgrandbrianconnais.fr/participation-citoyenne/club-climat-et-transition	Initiative en cours
	Média des acteurs	Agir ensemble pour l'information locale, média et formations, journal participatif	http://lecomptoirdesassos.com/media-des-acteurs/	Initiative en cours
	Collectif solidarité citoyenne	Solidarité et maintien du lien social créé au moment du confinement	https://www.facebook.com/collectifsolidaritecitoyenne/	Initiative en cours
	La fabrique à lien d'Artémisia : La Passa	Café associatif en Vallouise, évènements, concerts, formation, concertation...	https://lapassa.fr/	Initiative en cours
	Pas sans les habitants	Collectif de concertation citoyenne pour le développement territorial du territoire	https://www.facebook.com/Pas-Sans-Les-Habitants-Du-Brian%C3%A7onnais-100934228007948/	Initiative en cours
	Etoiles ferroviaires de Veynes	Collectif de lutte pour le maintien des lignes ferroviaires	Dirigeable	Initiative en cours
	Réseau d'éco acteurs de la biosphère du Mont Viso	Réseau d'éco acteur, échange et mutualisation, (aidé par leader), réflexion sur la consigne de verre et mutualisation d'achat de petites fournitures. (Fin de l'animation par Tiphaine Brian fin 2022)	https://www.pnr-queyras.fr/un-reseau-deco-acteurs-pour-le-mont-viso/	Initiative en cours
	GAG 05	Groupement d'achat de granulés de bois entre particuliers (depuis 2009)	Document CTES http://www.renouvalpes.fr/groupement-dachat-des-granules-de-bois-05	Initiative en cours
	SEL	Système d'échange local, troquer rencontrer échanger (accorderie), unité d'échange : le flocon	Transiscope	Initiative en cours
	Collectif local Pact pour la transition	8 collectifs de soutien au pacte pour la transition, projet pour des territoires plus durables	Transiscope	Initiative en cours
	Chez les croquignards	Lieu d'évènement, de coopération et de concertation	Transiscope	Initiative en cours
	Vergers partagés de Puy Saint André	Concertation citoyenne sur le partage des vergers de la commune de Puy Saint André	Nord 05	Initiative en projet
	CPTS	Structure qui recense les besoins des hôpitaux et qui mutualise les commandes ect. EIT à l'échelle du secteur hospitalier.	Atelier 22 juin	Initiative en cours
	Guillestrois en transition	Page Facebook sur les actualités engagées de la transition écologique sur le territoire	Transiscope, https://www.facebook.com/GuillestroisEnTransition/	Initiative en cours

Mobilité	TOTALP	Transporteur local, qui cherche à optimiser les trajets entre les villes du territoire pour éviter les camions sur les routes	https://www.totalp.fr/	Initiative en cours
	Wiiliik	Service de transport à la demande qui circule l'hiver (aidé par LEADER)	Dirigeable	Initiative en cours
	Rezo pouce	Réseau d'autostop en cours de mise en place sur le pays des écrins	Dirigeable 1	Initiative en projet
	Escarton mobilité partagé	Service d'autopartage	Dirigeable	Initiative en projet
	Guil'e'bike	Service de location de vélo à assistance électrique longue durée (aidé par LEADER)	Rapport d'activité du PETR 2021, carnets de montagne, http://www.guil-ebike.com	Initiative en cours
Accompagnements – Aides financières	Altitudes coopérantes	Outil numérique de recensement de dispositif d'accompagnement et de structures de l'ESS, fichier de mutualisation de matériel entre un grand panel d'associations, mise en place d'un fonds de roulement coopératif	https://www.udess05.org/nos-actions/cluster-05-is/	Initiative en cours
	La roue	Monnaie locale (pas de bureau de change sur le territoire du PETR)	https://laroue.org/	Initiative en cours
	Accompagnement à l'auto-diagnostique RSE par la CCI	Accompagnement gratuit à l'auto-diagnostique RSE par la CCI	Charlotte Albertini, CCI	Initiative en cours
	Diagnostic en EC	Diagnostic fait à partir d'un questionnaire sur les grands piliers de l'EC	PETR - Document CTES	Initiative en cours
	Éco-défi	Labels donnés par les communautés de communes		Initiative en cours
Entreprises aux pratiques vertueuses	Doc Innov	Entreprise d'imprimerie		
	Kaliwear	Magasin de vêtements possédé par les salariés	https://www.kaliwear.fr/	
	Blanchisserie nouvelle	Blanchisserie industrielle	https://www.blanchisserie-nouvelle.com/	
	Atelier Mont et Merveilles	Ébéniste - fabricant d'intérieurs de chalets en bois - Serre Chevalier		
	Centre Lepoire	Foyer Social pour les personnes âgées	Le Foyer Club prêt à accueillir à nouveau ses aînés Ville de Briançon (ville-briancon.fr)	
	Fondation Edith Seltzer	(Chaufferie bois mais bois pas local, panneaux solaire, approvisionnement resto 30% bio & 30 % local + démarche "mon resto responsable")		Initiative en cours
Autres	MUG: Multi Université Gloc@le	Université en ligne et participative faite localement		Initiative en cours
	Midi chaud			Initiative en cours
	Valorisation des territoires de montagne	Chantier d'insertion, travaux de mise en valeur, d'aménagement et d'entretiens des espaces naturels ou du patrimoine local	Site environnement et solidarité	Initiative en cours
	Maison de la nature		Transiscope	Initiative en cours
	EKO ! Low-tech & réfugiés Terrasses Solidaires	Ateliers Low-tech et accueil de réfugiés		Initiative en cours

5. Analyse des acteurs

Cibles		Objectifs	Contributions	Gouvernance
Acteur	Type d'acteurs	Pourquoi mobiliser ces acteurs ?	Quels sont leurs apports et les rôles potentiels dans la démarche ?	Quelle place donner aux acteurs dans la gouvernance ?
PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras	PETR	> Acteur à l'origine de la démarche	> Acteur coordinateur qui pilote et anime la démarche > Orientation stratégique et politique de la démarche > Fait le lien avec les projets de territoire > Assure la communication et le relais d'information autour de la démarche > Identification des synergies > Accompagnement à la mise en œuvre de synergies > Sensibilisation et mobilisation des acteurs > Effectue une veille réglementaire et technique sur les sujets d'EIT > Évalue les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques de la démarche	> Place centrale de la gouvernance, il centralise l'équipe projet qui assure la coordination entre acteurs et qui anime les différentes instances (Copil, Cotech...)
Communauté de communes du : Briançonnais, Guillestrois-Queyras, Pays des Écrins	EPCI	> Acteur incontournable dans une démarche d'EIT de fait de ses compétences déchets / environnement et développement économique > La collectivité est le relais du PETR à l'échelle de son territoire	> Participe au pilotage / stratégie de la démarche > Fait le lien avec les projets sur son territoire > Participe à la sensibilisation et mobilisation des acteurs > Aide pour la communication et le relais d'information autour de la démarche > la collectivité peut accompagner sur la mise en œuvre des synergies en fonction de ses compétences, des acteurs concernés, du projet en lui-même.	> Elle participe au pilotage de la démarche globale avec le PETR. > Elle peut également être mobilisée sur le volet technique au regard de ses compétences > Elle est susceptible de participer au financement de la démarche
Chambre de Commerce et d'Industrie	Chambre consulaire	> Acteur pouvant faciliter les démarches d'EIT du fait de sa bonne connaissance des acteurs économiques et des compétences en accompagnement des entreprises sur le sujet de la transition écologique > Acteur pouvant avoir une compétence d'animateur EIT et pouvant utiliser l'outil ACTIF	> Peut participer au pilotage si c'est un acteur incontournable sur le territoire et proactif sur le sujet EIT > Participe à la sensibilisation et mobilisation des acteurs > Peut être un appui sur l'identification et accompagnement à la mise en œuvre de synergies (compétences disponibles et utilisation de l'outil ACTIF) > Peut proposer ou réorienter vers des dispositifs existants, facilitant le financement et la mise en œuvre d'action	> Peut éventuellement participer au pilotage, en fonction de la volonté de s'impliquer dans la démarche > Participe au comité technique > Acteur qui finance très rarement les démarches d'EIT
Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères du Guillestrois, du Queyras et de l'Argentiérois (SMITOMGA)	Syndicat de traitement des OM	> Acteur important au regard de sa qualité de traitement des Ordures Ménagères > Au delà de son activité de traitement, le syndicat doit mettre en place de actions de réduction de quantité et la qualité des déchets	> Participe à la sensibilisation et mobilisation des acteurs > Aide pour la communication et le relais d'informations autour de la démarche > Dans le cadre de son rôle de réduction des déchets, elle peut aussi participer à l'identification et la concrétisation de synergie	> Peut éventuellement participer au pilotage, en fonction de la volonté de s'impliquer dans la démarche > Participe au comité technique > Attention, vigilance le périmètre d'intervention 2 CC sur 3. Favoriser des territoires plutôt que d'autres peut engendrer des réticences de l'adhésion à la démarche
Chambres des Métiers et de l'Artisanat	Chambre consulaire	> Acteur pouvant faciliter les démarches d'EIT du fait de sa bonne connaissance des acteurs économiques et des compétences en accompagnement des entreprises sur le sujet de la transition écologique	> Peut participer au pilotage si acteur incontournable sur le territoire et proactif sur le sujet EIT > Participe à la sensibilisation et mobilisation des acteurs > Peut être un appui sur l'identification et accompagnement à la mise en œuvre de synergies > Peut proposer ou réorienter vers des dispositifs existants, facilitant le financement et la mise en œuvre d'action	> Peut éventuellement participer au pilotage, en fonction de la volonté de s'impliquer dans la démarche > Participe au comité technique > Acteur qui finance très rarement les démarches d'EIT
Chambre d'Agriculture	Chambre consulaire	> Acteur pouvant faciliter les démarches d'EIT du fait de sa bonne connaissance des acteurs économiques et des compétences en accompagnement des entreprises sur le sujet de la transition écologique	> Peut participer au pilotage si acteur incontournable sur le territoire et proactif sur le sujet EIT > Participe à la sensibilisation et mobilisation des acteurs > Peut être un appui sur l'identification et accompagnement à la mise en œuvre de synergies > Peut proposer ou réorienter vers des dispositifs existants, facilitant le financement et la mise en œuvre d'action	> Peut éventuellement participer au pilotage, en fonction de la volonté de s'impliquer dans la démarche > Participe au comité technique > Acteur qui finance très rarement les démarches d'EIT

Les Enseignes de Briançon	Représentant secteurs d'activités	> Acteur pouvant faciliter la sensibilisation et la mobilisation des acteurs de sa filière / secteur d'activité	> Peut participer au pilotage au regard de la représentativité du secteur économique sur le territoire > Participe à la sensibilisation et mobilisation des acteurs > Assure la communication et le relais d'informations autour de la démarche	> Peut éventuellement participer au pilotage, en fonction de la volonté de s'impliquer dans la démarche > Attention, vigilance sur le périmètre d'intervention. Il peut être mal perçu de favoriser un secteur d'activité plutôt qu'un autre
Coopérative des artisans Queyras	Représentant secteurs d'activités	> Acteur pouvant faciliter la sensibilisation et la mobilisation des acteurs de sa filière / secteur d'activité	> Peut participer au pilotage au regard de la représentativité du secteur économique sur le territoire > Participe à la sensibilisation et mobilisation des acteurs > Assure la communication et le relai d'information autour de la démarche	> Peut éventuellement participer au pilotage, en fonction de la volonté de s'impliquer dans la démarche > Attention, vigilance sur le périmètre d'intervention. Il peut être mal perçu de favoriser un secteur d'activité plutôt qu'un autre
Altipolis	Pôle d'innovation économique / pépinière entreprise	> Acteur pouvant faciliter la sensibilisation et la mobilisation des acteurs qu'incube ou accompagne > Acteur de choix pour mettre en place des mutualisations entre entreprises	> Participe à la sensibilisation et mobilisation des acteurs > Facilite l'identification et la mise en œuvre de synergie	> Peut être mobilisé sur le comité technique quand les projets concernent son périmètre d'intervention
Luceo	Pépinière et hôtel d'entreprises	> Acteur pouvant faciliter la sensibilisation et la mobilisation des acteurs qu'incube ou accompagne > Acteur de choix pour mettre en place des mutualisations entre entreprises	> Participe à la sensibilisation et mobilisation des acteurs > Facilite l'identification et la mise en œuvre de synergie	> Peut être mobilisé sur le comité technique quand les projets concernent son périmètre d'intervention
Ressourcerie La Miraille	Ressourcerie et matériateque	> Il est considéré comme un apporteur de solution en EIT, il peut faciliter la mise en œuvre de synergie	> Facilite l'identification et la mise en œuvre de synergie	> Peut être mobilisé sur le comité technique quand les projets concernent son périmètre d'intervention
Extruflex	Entreprises	> Potentiellement un gros émetteur de flux (industrie) > Il peut être un apporteur de solution notamment dans le domaine de la plasturgie	> Participation aux ateliers de détection de synergie et est impliqué pour la mise en œuvre > Inspirer d'autres acteurs économiques de par son expérience et ses actions en économie circulaire	> Peut intégrer le pilotage afin de représenter l'intérêt des acteurs privés dans la démarche > Peut financer la démarche au regard du service rendu par la démarche d'EIT > Acteur volontaire pour participer à la démarche et peut être un représentant de l'industrie au sein de la gouvernance
Centre Hospitalier des Escartons de Briançon	Hôpital	> Potentiellement un gros émetteur de flux	> Participation aux ateliers de détection de synergie et est impliqué pour la mise en œuvre	> Peut intégrer le pilotage afin de représenter l'intérêt des acteurs privés dans la démarche > Peut financer la démarche au regard du service rendu par la démarche D'EIT > A noter : la place dans la gouvernance est plutôt réservée aux entreprises qui financent la démarche
Chalets Bayrou	Entreprises	> Potentiellement un gros émetteur de flux	> Participation aux ateliers de détection de synergie et est impliqué pour la mise en œuvre	> Peut intégrer le pilotage afin de représenter l'intérêt des acteurs privés dans la démarche > Peut financer la démarche au regard du service rendu par la démarche d'EIT > A noter : la place dans la gouvernance est plutôt réservée aux entreprises qui financent la démarche
Serre Chevalier Vallée Briançon	Stations de ski	> Potentiellement un gros émetteur de flux	> Participation aux ateliers de détection de synergie et est impliqué pour la mise en œuvre	> Peut intégrer le pilotage afin de représenter l'intérêt des acteurs privés dans la démarche > Peut financer la démarche au regard du service rendu par la démarche d'EIT > A noter : la place dans la gouvernance est plutôt réservée aux entreprises qui financent la démarche
Echanges Paysans	Association	> Il est considéré comme un apporteur de solution en EIT, il peut faciliter la mise en œuvre de synergie sur le secteur Alimentation	> Facilite l'identification et la mise en œuvre de synergie	> Peut être mobilisé sur le comité technique quand les projets concernent son périmètre d'intervention

Totalp	Entreprises	> Il est considéré comme un apporteur de solution en EIT, il peut faciliter la mise en œuvre de synergie sur le secteur logistique	> Facilite l'identification et la mise en œuvre de synergie	> Peut être mobilisé sur le comité technique quand les projets concernent son périmètre d'intervention
Parc naturel régional du Queyras	PNR	> Acteur pouvant être clé du fait de sa mission de préserver l'environnement et de favoriser le développement économique du territoire	> Peut participer au pilotage de la démarche > Participe à la sensibilisation et mobilisation des acteurs > Aide pour la communication et le relais d'informations autour de la démarche > Dans le cadre de ses missions, il peut aussi participer à l'identification et la concrétisation de synergie	> Peut éventuellement participer au pilotage, en fonction de la volonté de s'impliquer dans la démarche > Attention, vigilance sur le périmètre d'intervention. Favoriser des territoires plutôt que d'autres peut engendrer des réticences de l'adhésion à la démarche

6. Déroulé d'un entretien type

Compte rendu d'entretien

Date :	Nom de la personne rencontrée :
Lieu :	Fonction :
Durée de l'entretien :	Autres personnes présentes au rendez-vous :

Résumé de l'entretien

Présentation

Le PETR est engagé dans une démarche globale d'économie circulaire / écologie industrielle et territoriale ou à terme, l'objectif est de mettre en réseau les acteurs économiques du territoire à travers des nouvelles coopérations, des synergies entre activités économiques permettant de réaliser des économies de ressources (matière, eau, énergie, déchets, mais aussi foncier, équipement, locaux, etc.) et des économies financières. Une logique conjointe entre développement économique et développement durable.

En recherchant mettre des synergies interentreprises, association et autres, nous suivrons les suivantes étapes :

1. Atelier EIT LEADER / Webinaire de sensibilisation ;
2. Identifications des acteurs clés, entretiens ;
3. Élaboration du schéma de gouvernance et l'identification des outils adaptés ;
4. Atelier de concertation en présentiel
5. Élaboration du programme d'action et du budget prévisionnel

L'enjeu est de permettre aux entreprises de réaliser des économies d'échelle à travers des nouvelles synergies sur le territoire de la métropole.

Questions :

Connaissances

Connaissez-vous l'économie circulaire ? Connaissez-vous l'EIT ? Êtes-vous familier avec ces concepts ? Connaissez-vous des initiatives de ce type sur le territoire ?

Acteurs

Connaissez-vous des acteurs qui sont déjà dans une démarche de coopération et/ou une démarche EIT ? Connaissez-vous des acteurs qui pourraient être impliqués dans la démarche ? Avez-vous une base de contact ?

Enjeux

Selon vous quels sont les grands enjeux du territoire auquel pourrait répondre cette démarche (énergie, déchets, eau, approvisionnement, développement économique) ?

Opportunités

Quelles sont les opportunités du territoire ? Voyez-vous quelque chose que pourrait apporter cette démarche au territoire que nous n'avons pas prévu pour l'instant ?

Les particularités du territoire feraient que la démarche serait plus facile ici qu'ailleurs ?

Freins

Quels pourraient être les freins à la démarche ?

Moyen de mobilisation

Selon-vous quels sont les meilleurs moyens de mobiliser les acteurs pour cette démarche (comment les toucher) ?

Moyen de financement

Connaîtriez-vous des dispositifs d'aide qui pourraient être adaptés pour cette démarche ?

Suite

Souhaitez-vous suivre cette démarche ? Atelier du 9 septembre 2022 ? Restitution ?

Mise en place

Avez-vous des conseils à nous donner pour déployer cette démarche sur le territoire ?

Conclusion technique :**Analyse AFOM**

Facteurs internes	Forces	Faiblesse
Facteurs externes	Opportunités	Menaces

Questions pour les entreprises

Que savez-vous de l'économie circulaire, êtes-vous familier avec ce principe ?

Mettez - vous déjà en place des actions d'économie circulaire ?

Avez-vous des besoins particuliers dans ce cadre ? (Ressources, transport, stockage, énergie...)

Avez-vous des choses à offrir (déchets, espace, matériel) ?

Avez-vous un avis sur cette démarche ? Pensez-vous qu'elle soit opportune ?

Avez-vous de suggestions sur la mise en place d'une telle démarche ?

VI. Bibliographie

- Altitudes coopérantes*. 2022. <https://altitudescooperantes.fr/?PagePrincipale>.
- ANCT. «Observatoire des territoires - Rapport et portraits de territoires.» s.d.
- Benoit Duret, Caroline Valluis, Marguerite des Gayets, Alexandre Dain. «Pérennité des démarches d'écologie industrielle et territoriale en France.» Mars 2018.
- Borde, Cyrielle. «Etat des lieux de l'Écologie industrielle et territoriale en France.» Angers, 2020.
- Inostroza, Andrea Navarrete. «Transition d'écologie industrielle et territoriale en zone de montagne.» Briançon, 2022.
- INSEE. «Portrait de territoire.» 2020.
- Leroy, Pierre. *Passage Délicat*. Briançon: Actes sud, 2021.
- Loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles*. 27 janvier 2014. <https://www.vie-publique.fr/loi/20674-loi-maptam-action-publique-territoriale-et-daffirmation-des-metropoles>.
- PETR. «Cartographie des flux d'économie circulaire du PETR.» s.d.
- PETR. «Comité technique élargi de LEADER.» Briançon, septembre 2022.
- . «Comité technique LEADER.» *Diaporama sur la nouvelle programmation LEADER*. Briançon, 6 septembre 2022.
- PETR. «Diagnostic territorial "Économie circulaire".» Analyse des réponses au questionnaire à destination des acteurs économiques privés et publics, Automne 2020.
- PETR. «Diagnostic territorial Economie Circulaire.» s.d.
- PETR. «Feuille de route.» Economie circulaire - Déchets, mai 2020.
- PETR. «Projet de territoire du PETR 2021- 2026.» Briançon, 2021.
- PETR. «Rapport d'activité.» 2021.
- PETR. «Rapport final Economie Circulaire et Concertation.» Avril 2022.
- République des Escartons*. 12 Janvier 2022.
https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9publique_des_Escartons.
- «Schéma de cohérence territoriale de la communauté de commune du Briançonnais.» Briançon, 3 Juillet 2018.
- Sud, ADEME - Région. «Appel à projet régional : Écologie Industrielle et territoriale - EIT.» 2022.
- Sud, Région. «Plan climat régional.» *Gardons une COP d'avance*. Marseille, 23 avril 2021.
- «Théories du développement endogène et local.» *123dok*. 2022.